

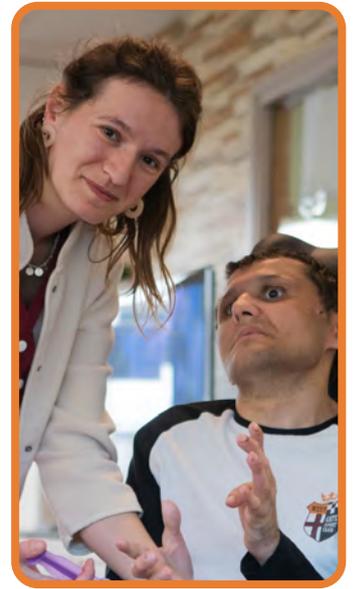


Adapei 69

MÉTROPOLE DE LYON ET RHÔNE

Rapport annuel 2022

Assemblée générale
du 6 juin 2023



RAPPORT MORAL

Par Marie-Laurence Madignier, Présidente 3

PARTIE 01

Préambule de Nicolas Bordet, Directeur général 5

2022, année de co-construction du Projet association 2023-2028 7

2022 en bref 8

PARTIE 02

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022 EN ACTION

Orientation 1 - Accompagner et encourager la personne dans la réalisation de son projet de vie 11

Orientation 2 - Soutenir les familles et aidants et les guider sur les chemins de l'accompagnement, à toutes les étapes de la vie de leur proche 23

Orientation 3 - Être le garant d'un accompagnement professionnel de qualité, au bénéfice de l'accomplissement du projet de la personne en situation de handicap 29

Orientation 4 - Renforcer et développer l'innovation et les partenariats 39

Orientation 5 - S'engager et agir pour une société inclusive qui reconnaît les personnes en situation de handicap comme citoyens à part entière 45

PARTIE 03

RAPPORT DE GESTION 2022 53

PARTIE 04

COMPTES ANNUELS 2022 59

PARTIE 05

CALENDRIER ASSOCIATIF 2022 62

REMERCIEMENTS 64

NOS SERVICES ET ETABLISSEMENTS 66

GLOSSAIRE 68

RAPPORT MORAL

Marie-Laurence Madignier, Présidente

Une détermination intacte !

Cette Assemblée générale revêt pour moi une coloration toute particulière puisque que c'est la dernière fois que je me présente à vous en tant que Présidente de l'Adapei 69.

Aussi, au-delà du regard porté sur les mois de l'année 2022, j'ai eu envie de regarder dans un deuxième temps et avec un peu de recul, ce que j'ai vu bouger depuis 12 ans.

En 2022, dans la continuité des actions engagées pour donner plus de place à la parole des personnes que nous accompagnons, nous avons vu la montée en puissance du Club des Présidents de CVS qui, de réunion en réunion, ont pu se saisir de projets pour les concrétiser (visite au Parlement européen à Bruxelles, montage d'une boîte de nuit éphémère...) et pour faire des propositions concrètes à intégrer dans notre nouveau Projet associatif. Un témoignage lors d'une audition par le Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) a marqué particulièrement les auditeurs. Les participations à des conseils de quartier, conseil municipal des enfants à Lyon... sont également des signes que l'on progresse réellement dans l'inclusion citoyenne tant souhaitée dans nos territoires.



Nous avons avancé également dans la mise en place de transitions pour aller vers plus d'autonomie, avec plusieurs projets d'habitat inclusif qui se développent pour offrir des paliers à franchir pour ceux qui rêvent d'un chez soi en milieu ordinaire, mais des paliers avec le droit de s'arrêter ou de revenir en arrière sans se sentir en échec. Pour les plus jeunes, le développement de la « Plateforme compétences et apprentissages » permet aux jeunes d'IMPro mais aussi à ceux des classes d'ULIS en collège, de se préparer à la posture de travailleur avec le rythme qui leur convient. Enfin, les différents dispositifs de reconnaissance des acquis de l'expérience pour les travailleurs d'Esat ou d'Entreprises adaptées jettent les bases de passerelles vers une plus grande inclusion dans le monde du travail pour ceux qui en ont le projet. Le Service Connect, aujourd'hui reconnu dans les dispositifs officiels, peut alors les accompagner.

Par ailleurs, toute la souplesse nécessaire pour permettre des parcours plus fluides nécessite de bousculer des montages administratifs anciens. Cela prend beaucoup de temps et d'énergie. Néanmoins, nous avons obtenu cette année la mise en place de DIME, dispositifs souples pour enfants en IME permettant de moduler dans le temps en fonction de leurs besoins, les modalités d'accueil et d'accompagnement. Cela prolonge en la confortant la mise en place des unités d'enseignement externalisées dans les écoles et collèges ainsi que les équipes mobiles d'appui médico-social à la scolarisation pour les enseignants souvent démunis. Cette souplesse enfin acquise préfigure, espérons-le, une évolution à venir pour d'autres types d'établissements adultes. Là encore, nous anticipons et innovons, notamment avec l'Équipe mobile comportements problèmes, pour s'entraider entre établissements à l'accompagnement des situations les plus compliquées.

Enfin, nous avons encore cette année déployé beaucoup d'énergie et de force de conviction, agissant en inter-associatif, pour la reconnaissance de tous les métiers de notre secteur, leur importance pluridisciplinaire, afin d'obtenir un alignement du Ségur de la santé sur les secteurs sanitaire et grand âge qui ont été revalorisés. Familles, professionnels et personnes accompagnées se sont mobilisés à plusieurs reprises. La presse comme nos élus s'en sont fait l'écho, mais les résultats ne sont pas encore là et la crise d'attractivité de notre secteur ne cesse de s'aggraver dans un contexte financier et de ressources humaines très défavorable.

Les éléments économiques et financiers seront largement développés durant cette Assemblée générale car la dégradation de nos résultats met en danger notre mission fondamentale d'accompagnement.

La situation est grave. Dans le contexte actuel, nous ne sommes pas les seuls en difficulté, mais nous sommes tout particulièrement impactés. Il est de notre devoir aujourd'hui de mettre en œuvre tous les moyens en notre pouvoir, en lien avec nos financeurs, pour assurer la survie de notre Association.

Comme je l'indiquais en introduction, je me suis retournée sur les 12 années passées, en me souvenant d'abord des débats internes, parfois houleux, sur la possibilité ou non de permettre aux personnes que nous accompagnions d'adhérer à notre Association... Une association parentale, créée par des parents à une époque où les termes mêmes utilisés ne laissaient pas imaginer que leurs enfants handicapés pourraient un jour nous dire aussi clairement ce qu'ils souhaitent faire de leur vie. Une association qui se battait pour faire reconnaître les droits élémentaires, en ne se doutant pas qu'un jour assez proche, ce seraient leurs enfants qui réclameraient haut et fort devant les autorités leurs droits ! Quel chemin parcouru, quelle coloration nouvelle cela a donné à notre Association et quel espoir pour que l'on trouve les moyens de leur donner une place encore plus centrale dans notre fonctionnement ! Un autre chemin a été parcouru, celui de la confiance, de la collaboration, de la co-construction systématique entre professionnels, parents et personnes accompagnées, qu'on aime appeler maintenant la triple expertise et qui fait la force de notre Association. Elle se retrouve dans tous les niveaux de commissions, groupes de travail, dans des proportions différentes selon les sujets, au moins entre professionnels et parents ou administrateurs, et de plus en plus avec les personnes les premières concernées. Cette évolution est centrale pour notre vitalité, elle est centrale dans le nouveau Projet associatif. Que chacun d'entre vous en soit remercié.

Ces dernières années ont vu une évolution majeure dans l'offre d'inclusion disponible pour les plus autonomes de nos enfants en particulier, avec la possibilité de suivre l'école en étant aidé, de poursuivre en ULIS, d'avoir le soutien de SESSAD... On observe la même tendance en matière d'habitat ou de travail, avec une évolution néanmoins plus lente. Oui, l'inclusion est en route pour certains qui pourront saisir cette opportunité. Cependant, nos établissements et services ne se sont pas vidés pour autant, le public accueilli est aujourd'hui celui dont les propositions d'inclusion ne peuvent convenir, sont même parfois maltraitantes, celui dont les situations et les handicaps sont les plus complexes et pour lesquels les listes d'attente ne cessent de s'allonger.

Alors, après m'être réjoui de certaines évolutions de notre société qui ouvrent de nouveaux accès au droit commun pour nos enfants, je ne peux que déplorer le blocage actuel de création de solutions pour ceux qui sont les plus vulnérables, ceux qui cumulent les déficiences sévères et qui laissent des familles écrasées par le souci. Est-il normal que plus de 250 jeunes adultes du département soient maintenus en institution pour enfant faute de pouvoir leur proposer un parcours de vie d'adulte ? Est-il normal que plus de 100 enfants polyhandicapés restent cantonnés à la maison avec quelques heures de kiné en attendant une vie plus sociable ? Que plus de 100 enfants autistes sévères soient dans la même situation si souvent désespérante pour leurs familles ! Les chiffres ne cessent d'augmenter d'année en année.

Certes, la situation budgétaire nationale est compliquée, mais la volonté politique de promouvoir l'inclusion à tous prix a limité l'essentiel des financements à ce seul objectif. On a le sentiment de se retrouver dans la situation de nos fondateurs qui ont fait preuve de courage et d'innovation pour faire sortir de l'ombre cette réalité du handicap caché.

Les temps sont durs, le dialogue est difficile, la technocratie atteint parfois des sommets, mais disons-nous que l'Adapei 69 a traversé plus d'une tempête en sachant se mobiliser pour tracer sa route contre vents et marées. La détermination de l'Association est intacte, pour ne pas oublier ses valeurs fondamentales de solidarité avec les plus vulnérables d'entre nous !

Je quitterai la présidence de l'Association tout prochainement avec le sentiment d'avoir pu avancer collectivement grâce à l'incroyable richesse d'une communauté de familles, de professionnels et de personnes accompagnées qui partagent la même volonté de permettre à chacun de donner le meilleur de lui-même. C'est notre force. Merci à vous toutes et à vous tous.

Le flambeau sera passé dans la confiance totale, de nouveaux horizons se développeront, et je serai disponible autant que nécessaire, restant au Conseil d'administration.

Préambule

Nicolas Bordet, Directeur général

Lors de la dernière Assemblée générale, nous évoquions d'importantes difficultés en matière de recrutement et de fidélisation des professionnels de nos services et établissements, sources d'inquiétude pour l'Association, pour les personnes accompagnées, les familles et les équipes elles-mêmes.

En 2022, la crise et la perte d'attractivité des métiers du soin et de l'accompagnement se sont amplifiées et le contexte économique et social incertain a placé l'Adapei 69 dans une situation financière délicate :

- ✓ la tendance inflationniste actuelle, liée à la situation géopolitique et énergétique que nous connaissons, impacte directement les budgets des services et établissements sur les postes achats, transport, alimentation et les dépenses d'investissement ;
- ✓ la perte générale d'attractivité des métiers du prendre soin touche l'ensemble des associations du secteur et l'Adapei 69 n'est pas épargnée. L'extension des mesures liées au Ségur de la santé pour une partie des métiers et les dernières revalorisations salariales (revalorisation du point d'indice) n'ont pas permis d'enrayer cette crise des vocations ;
- ✓ nos établissements sont contraints de recourir aux remplacements et à l'intérim pour faire face aux obligations d'encadrement et d'accompagnement, entraînant des coûts supplémentaires importants, notamment pour les établissements médicalisés et les internats ;
- ✓ l'Adapei 69 reste en attente du financement effectif des mesures de revalorisations salariales annoncées par le Gouvernement et doit puiser depuis plusieurs mois dans ses fonds propres pour en assurer elle-même le financement.



Tous les acteurs sont mobilisés depuis maintenant près de deux ans pour alerter les pouvoirs publics, notamment en ce qui concerne la situation d'iniquité créée par le Ségur de la santé, et quelques batailles ont été remportées, mais elles restent insuffisantes. Quoi qu'il en soit, la combinaison de ces facteurs fragilise l'accompagnement des personnes vulnérables et de leurs proches et présente un risque de dégradation des conditions de travail pour le personnel en place. Enfin, elle rend l'équilibre des comptes financiers des services et établissements extrêmement compliqué et l'Adapei 69 affiche pour l'année 2022 un niveau de déficit très important, inédit pour l'Association.

Le travail d'analyse réalisé pour comprendre les raisons de ce déficit a également montré que si certaines sont conjoncturelles et récentes, d'autres ont été décrites à nos financeurs depuis des années.

Ainsi, ces difficultés sont accentuées par le sous-financement structurel des établissements dépendant de la responsabilité de l'ARS, avec un sous-financement important du coût à la place comparativement aux établissements similaires, et par la nature même des établissements gérés par l'Adapei 69 (100 places d'IME polyhandicap, 172 places de MAS polyhandicap, 238 places d'EAM...), qui conduit à accueillir un grand nombre de situations complexes. C'est notamment le cas pour l'accompagnement des personnes avec autisme sévère, troubles sévères du comportement ou polyhandicapées, qui entraîne des accidents professionnels, un turn-over important, des situations d'épuisement professionnel et nécessite des renforts complémentaires...

Pourtant, ce contexte difficile n'entame pas le dynamisme de l'Adapei 69 et l'engagement de l'ensemble de ses équipes, en lien avec les personnes que nous accompagnons, leurs proches, les administrateurs et bénévoles. L'activité des services et établissements est notamment marquée par la mise en place de dispositifs nouveaux, essentiels pour développer et participer à la transformation de l'offre. Ces évolutions ont été négociées avec l'ARS dans le cadre du renouvellement de notre Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) sur la période 2022-2026, signé en mai 2022.

Ce rapport annuel est l'occasion de dresser la synthèse des faits marquants 2022 pour chacun des pôles de l'Association et d'évoquer les projets nouveaux ou qui se poursuivent en 2023 :

Pôle Enfance, scolarisation et professionnalisation (CAMSP, SESSAD, IME et IMPro)

- ✓ Passage en Dispositif IME (DIME) pour les IME L'Espérelle et Perce Neige, avec la création de places de SESSAD, et transformation de la Halte de Montaberlet en SESSAD Accueil de jour Joséphine Baker.
- ✓ Renforcement des modalités de coopération avec l'Éducation nationale, à travers les 3 Équipes mobiles d'appui médico-social à la scolarisation (EMAS) et la mise en œuvre des Unités d'enseignement externalisées (UEE) ouvertes en 2021, ainsi que la création d'une nouvelle UEE au collège la Platière (Thizy-les-Bourgs) et perspective de nouvelles créations d'UEE en septembre 2023.

Pôle Travail et insertion professionnelle (Esat et Entreprises adaptées)

- ✓ Mise en œuvre du Plan de transformation des Esat avec le développement du Service Connect et la mise en place des fonctions de Coordinateur de parcours pour faciliter le lien entre le milieu ordinaire et le milieu protégé.
- ✓ Bonne reprise de l'activité globale suite à la crise Covid-19 et passage à la TVA de l'activité commerciale de tous les Esat de l'Association.

Pôle Habitat et vie sociale (AJ, FV, FH, DC et SAVS)

- ✓ Développement du Service Logement et décloisonnement des organisations en dispositifs inclusifs sur les Complexe Jodard-Madeleines-Équilibre et Santy-Grand Large.
- ✓ Travaux en cours avec l'OPAC du Rhône pour la création d'un Foyer de vie et le relogement des FH/SAVS/AJ La Goutte d'Or à Saint-Laurent-de-Chamousset.

Pôle Accompagnement médicalisé (AJM, EAM et MAS)

- ✓ Évolution de l'EAM La Rose des Sables pour diminuer la capacité des groupes de vie à 9 personnes avec la validation d'un projet intermédiaire pour 2024 de transformation de 3 places d'internat en 3 places d'externat (transformation des unités en fonction des départs).
- ✓ Lancement d'un groupe de travail associatif sur le vieillissement des personnes accompagnées (en lien avec le Pôle habitat et vie sociale).

Pour maintenir cette dynamique associative et garantir la qualité et la continuité de l'accompagnement malgré le contexte décrit plus haut, l'Adapei 69, sa Direction générale, son Conseil d'administration et les Directions des établissements ont d'ores et déjà élaboré une feuille de route, qui vise à améliorer la situation à travers des actions concrètes et immédiates, mais également identifié des pistes et solutions à mettre en œuvre pour envisager un retour à l'équilibre financier à moyen terme. Des rencontres avec les financeurs sont également programmées, à l'occasion desquelles nous défendrons les intérêts de l'Association et la juste reconnaissance de la valeur de ses missions, notamment au sein des établissements du Pôle Accompagnement médicalisé.

En complément de cette démarche d'analyse financière et de négociation avec nos tutelles, l'enquête de satisfaction menée en 2022 auprès des personnes accompagnées et de leurs proches, ainsi que le diagnostic « Qualité de vie et conditions de travail » mené auprès des salariés et des travailleurs d'Esat, nous permettent de disposer de bases solides pour bâtir un plan d'actions qui corresponde aux attentes et besoins de l'ensemble des acteurs de l'Association. Le nouveau Projet associatif 2023-2028, présenté à l'occasion de l'Assemblée générale 2022, en est aussi le résultat.

2022, année de co-construction du Projet associatif 2023-2028

L'année 2022 fut une année riche en élaboration et réflexion commune de tous les acteurs de l'Association. Au fil de l'année, des espaces de parole et de réflexion ont été aménagés afin que chaque personne accompagnée, chaque famille, chaque professionnel puisse participer à l'élaboration du Projet associatif : « Cap sur 2028 » !

Qu'est-ce que le Projet associatif ?

Il s'agit du document qui définit les grandes orientations à venir pour l'Association. C'est donc la feuille de route qui va guider les projets, les actions à mener, les grands défis à relever dans les six prochaines années.

Tout d'abord, la démarche de renouvellement du Projet a commencé par un webinar de lancement visant à faire le bilan des actions mises en place dans le cadre du Projet associatif 2017-2022 et d'annoncer la méthodologie choisie pour la co-construction de son renouvellement. En février 2022, un séminaire des cadres et administrateurs regroupant plus de 120 personnes a permis de réfléchir ensemble à l'avenir de l'Association sur des thématiques telles que l'attractivité des métiers, la Responsabilité sociétale des organisations (RSO), l'autodétermination, la pair-aidance ou bien la participation sociale et l'inclusion des personnes en situation de handicap. Cette matière riche de sens, de valeurs et de suggestions a permis de construire une première architecture du nouveau projet associatif.

L'enquête de satisfaction a aussi été lancée en amont de l'écriture du Projet Associatif, les familles et les personnes accompagnées ont eu plusieurs mois pour y répondre. **1 281 personnes et 606 familles** ont complété le questionnaire, aussi disponible en FALC, rendant l'enquête représentative de la satisfaction des bénéficiaires de nos services et établissements. Cela a pu faire ressortir les progrès effectués depuis la dernière enquête de 2016 mais aussi les points d'amélioration et ainsi les axes de travail futurs.

Une boîte à idées www.projetassociatif.adapei69.fr a été mise en ligne afin que chacun puisse, à distance, émettre des avis, des idées, des propositions sur les thématiques suivantes : droits et participation citoyenne, parcours et innovation, ressources humaines, une association responsable.

Enfin, plusieurs temps de construction en présentiel ont été proposés :

- ✓ Deux ateliers participatifs, un à Thizy-les-Bourgs et un à Lyon, ont réuni de nombreuses personnes accompagnées, des professionnels et des familles, venus nombreux, pour échanger et débattre sur les sujets suivants : bénévolat et engagement, évolution de l'offre médico-sociale, autodétermination, pair-aidance et inclusion dans la cité.
- ✓ Un Conseil d'administration exceptionnel, où les administrateurs ont pu continuer à élaborer l'architecture du projet et compléter les grandes orientations par des défis.
- ✓ Un Club des Présidents de CVS regroupant les 32 présidents personnes accompagnées a été dédié à la thématique du Projet associatif : environnement et RSO.
- ✓ Un Comité Action associative, où les responsables de commissions bénévoles ont travaillé sur le bénévolat, l'engagement et la militance et proposé des pistes d'actions.
- ✓ Un atelier participatif avec l'équipe des professionnels du service ressources humaines et les administrateurs sur la thématique spécifique du professionnalisme, de la qualité de vie et des conditions de travail, de l'attractivité.
- ✓ L'animation d'ateliers thématiques en établissements à l'initiative des directions.

C'est donc un projet vivant, riche des contributions de tous les acteurs de l'Association qui est présenté à l'Assemblée générale du 6 juin 2023 au vote des adhérents de l'Association ! Un grand merci à tous ceux qui ont pu participer à construire l'avenir de l'Adapei 69.

Les chiffres clés



60 services et établissements gérés
pour un total de **2823 places**
(646 places pour enfants
et 2 177 places pour adultes)



36 places de SESSAD créées



2 916 personnes accompagnées,
641 jeunes de moins de 20 ans
et **2 265 adultes** de plus de 20 ans



1 876 professionnels
(au 31/12/22)



939 adhérents à jour de cotisation
en 2022



2 079 amis sur notre page Facebook
(au 31/12/22)



230 bénévoles



4 575 abonnés sur notre page LinkedIn
(au 31/12/22)

Gouvernance associative

La gouvernance de l'Adapei 69 (Assemblée générale, Conseil d'administration et Bureau) est définie dans ses statuts, conformément à la loi 1901 sur les associations. En 2022, les instances statutaires se sont réunies, en présentiel :

- ✓ **Le Conseil d'administration : 5 réunions** sur l'ensemble de l'année ;
- ✓ **Le Comité opérationnel** validant les budgets prévisionnels et les comptes administratifs : **2 réunions** pour l'étude, l'approbation et la validation pour chaque établissement du budget annuel de fonctionnement et des comptes administratifs ;
- ✓ **Le Comité opérationnel validant les projets d'établissement : 5 réunions** pour la validation des projets d'établissement du complexe Santy / Le Grand Large, Foyer Le Verger, SESSAD accueil de jour Joséphine Baker, MAS Jolane, CAMSP Champvert et Esat Louis Jaffrin.
- ✓ **Le Comité études et travaux** s'est réuni à **4 reprises** pour la validation des projets et le suivi des travaux ;
- ✓ **Le Bureau**, composé d'administrateurs élus : **10 réunions** et **2 consultations par mail** ;
- ✓ **Le Comité Action associative : 4 réunions** en présence d'administrateurs et des responsables bénévoles des commissions associatives.

Évolution de l'organisation

Le Siège social a poursuivi la mise en œuvre de son projet de service, après son actualisation en 2022. Ce document définit les axes de travail prioritaires avec l'objectif du renouvellement d'agrément du siège l'an prochain.

Chaque année, la Lettre d'information et d'orientations budgétaires présente les principaux chantiers et évolutions en cours au sein de l'Association qui impactent et mobilisent les établissements et les services du siège. Son objectif est de soutenir les Directions des établissements à se projeter et appréhender les évolutions financières de leur(s) structure(s) au moment où s'élaborent les budgets.

En 2022, l'Adapei 69 a eu le plaisir d'accueillir de nouveaux directeurs d'établissements et chefs de service :

- ✓ Cécile Boubiela a pris le poste de Directrice de l'IME Pierre-de-Lune et du SESSAD Accueil de jour Joséphine Baker (Saint-Priest) ;
- ✓ Loïc Crindal a quitté le complexe L'Orée des Balmes (Ste-Foy-lès-Lyon) où il était Chef de service pour devenir Directeur de l'EAM / Foyer de vie / Accueil de jour Les Tournesols et de l'Accueil de jour médicalisé Horizon (Toussieu) ;
- ✓ Agnès Faivre rejoint l'IME L'Espérelle (Caluire-et-Cuire) en tant que Cheffe de service éducatif ;
- ✓ Nathalie Faure a quitté ses fonctions de Cheffe de service éducatif à l'IMPro Les Primevères (Saint-Laurent-d'Agnay) pour prendre celles de Cheffe de service éducatif à l'IME L'Oiseau Blanc (Décines) ;
- ✓ Claire Gannaz a quitté l'IME L'Espérelle où elle était Cheffe de service éducatif pour devenir Directrice des IME L'Oiseau Blanc (Meyzieu) et Les Coquelicots (Décines) ;
- ✓ Marie-Agnès Lochelongue est la nouvelle Cheffe de service éducatif du CAMSP de Saint-Priest ;
- ✓ Maëlys Martinière a rejoint l'Adapei 69 en tant que Cheffe de service éducatif du Foyer de vie et d'hébergement Henri Thomas (Bron) ;
- ✓ Fabienne Reynaud est devenue Cheffe de service éducatif du SESSAD Perce Neige (Thizy-les-Bourg) après avoir occupé ce poste à l'IME ;
- ✓ Laetitia Robert est la nouvelle Cheffe de service éducatif de l'IMPro Les Primevères ;
- ✓ Corinne Seeman a intégré l'Adapei 69 en tant que Directrice de l'Esat Jacques Chavent (Lyon 7) ;
- ✓ Gaël Tuderoz rejoint l'Esat La Courbaisse (Lyon 8) en tant que Chef d'atelier.

Mouvements au Siège :

- ✓ Corinne Haudot a intégré OSEAT, le réseau des Esat et Entreprises adaptées de l'Adapei 69 en tant que Chargée de développement ;
- ✓ Charlotte Henry a également intégré l'Action associative au poste de Conseillère technique familles et parcours.

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022 EN ACTION

ORIENTATION 1

Accompagner et encourager la personne dans la réalisation de son projet de vie

Défi 1 - Rendre la personne en situation de handicap actrice de son parcours, en protégeant ses droits et libertés fondamentales et en valorisant ses potentiels

Défi 2 - Apporter des réponses adaptées au plus près des besoins, attentes et compétences

Défi 3 - Proposer un accompagnement préservant la santé et procurant le bien-être, dans tous les domaines de la vie quotidienne



Défi 1 : Rendre la personne en situation de handicap actrice de son parcours, en protégeant ses droits et libertés fondamentales et en valorisant ses potentiels

■ Soutenir l'auto-détermination et la pair-aidance

Depuis plusieurs années, l'Adapei 69 développe des actions visant à permettre aux personnes en situation de handicap de choisir leur voie et de vivre leur vie.

En 2022, l'Association a continué son programme de formation à l'autodétermination pour les personnes accompagnées, les professionnels et les familles, avec l'objectif de créer une culture commune pour tous les acteurs de l'Adapei 69. Ce nouveau paradigme de promotion de l'autodétermination se retrouve dans un grand nombre de projets et d'actions menés par les personnes accompagnées et les services et établissements.

En 2022, près de 200 personnes ont été sensibilisées ou formées à l'autodétermination :

- ✓ 4 sessions de formation pour les personnes accompagnées et 6 sessions de formation pour les professionnels du Pôle Habitat et vie sociale ;
- ✓ 2 journées de sensibilisation ouvertes aux familles et adhérents ;
- ✓ 2 journées de sensibilisation ouvertes aux directeurs et chefs de service.

En décembre 2022, 25 personnes accompagnées volontaires qui avaient déjà bénéficié d'une formation à l'autodétermination, se sont réunies le temps d'une journée pour construire les bases d'une future Charte associative sur l'autodétermination.

Également, dans le cadre d'un appel à projets en lien avec la Métropole Aidante, l'Adapei 69 a animé un webinaire à destination des aidants afin de permettre de mieux appréhender le concept d'autodétermination.

Le Club des Présidents de CVS a joué un rôle prépondérant en matière de propositions concernant le pouvoir d'agir des personnes au sein de l'Association. Le FALC et la Communication alternative et augmentée (CAA), de même que les évaluations et auto-évaluations sont des méthodes transversales à tous les pôles qui ont continué d'être développées.

En 2023, l'Association compte poursuivre cette dynamique de formation de l'ensemble des acteurs en axant son projet sur la montée en compétences de formateurs internes à l'Association pour démultiplier les formations et les sensibilisations.

Concernant la pair-aidance, en 2022, de nombreux services et établissements y ont eu recours notamment la Plateforme compétences et apprentissages (PCA) et Adapei 69 Formation, comme un moyen de valoriser l'expertise d'usage et les "savoirs expérimentiels" des personnes accompagnées :

- ✓ Au sein du Pôle Travail et insertion, l'année 2022 a vu la pair-aidance se déployer, comme par exemple à l'Esat Louis Jaffrin, où l'intégration des travailleurs repose sur l'entraide que ce soit dans l'intégration à la vie de l'établissement ou dans l'acquisition des compétences au sein des ateliers. Une transmission solidaire d'expertise en complément de l'accompagnement des

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

professionnels. Dans d'autres Esat, ce sont les travailleurs retraités qui partagent leur expérience afin de préparer la voie aux futurs retraités et prévenir les risques de solitude.

- ✓ Des activités ont été organisées par des personnes accompagnées pour leurs pairs dans le cadre d'ateliers comme la cuisine ou le sport dans les domiciles collectifs ou foyers d'hébergement. Une façon de partager son savoir-faire de façon bénévole et de bénéficier d'activités lors des temps libres.
- ✓ Inscription de binômes de personnes accompagnées et professionnels à la formation « Co-animer des groupes de paroles VIAS », ce qui donne une place centrale à la pair-aidance sur cette thématique de l'intime.

▀ Parcours professionnel : orienter, former et valoriser les compétences

La Plateforme compétences et apprentissages (PCA)

La PCA intervient en soutien des IMPro, Esat et Accueils de jour mais aussi des jeunes accompagnés en milieu ordinaire. Elle innove en matière de partenariats entre les établissements et les professionnels afin d'ouvrir le champ des possibles pour tous les jeunes, quel que soit leur handicap. Elle permet aux jeunes d'IMPro de disposer d'un parcours de formation professionnelle dès l'âge de 13 ans.

En 2022, 13 jeunes ont bénéficié du dispositif « Évaluation et diagnostic » qui permet de formuler des préconisations d'orientation et plus de 20 jeunes sont en attente pour intégrer ce dispositif. Près de 10 jeunes des IME de l'Adapei 69 expérimentent les stages de professionnalisation. Les stages collectifs entre les IME et les Esat du réseau OSEAT se poursuivent, et les Accueils de jour et SESSAD peuvent également profiter de ce type d'expérimentation.

La première édition d'un forum d'orientation à destination des jeunes d'IMPro et de leurs parents a eu lieu à l'IME Les Primevères : une belle expérience pour les jeunes, mais également pour les adultes d'autres établissements venus témoigner de leur expérience, dans une logique de pair-aidance.

La PCA a vu son action reconnue par l'Agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre du nouveau CPOM (Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens). 5 places de l'Esat Jacques Chavent sont désormais dédiées à l'évaluation, pour des jeunes dont l'orientation dans le secteur adulte est incertaine et pour qui la Maison départementale et métropolitaine des personnes handicapées (MDMPH) a besoin d'une évaluation objective. Celle-ci dure 2 mois et est étayée par une immersion en atelier, un accompagnement éducatif renforcé et une évaluation développementale réalisée par une psychologue.

La Reconnaissance des acquis de l'expérience (RAE)

Le dispositif RAE est un outil de valorisation des compétences des travailleurs handicapés en Esat. Chaque travailleur en situation de handicap peut s'en saisir s'il le souhaite.

Concrètement, un travailleur s'inscrit pour passer une évaluation de compétences dans son activité professionnelle. Un moniteur-évaluateur formé à l'évaluation RAE intervient dans son établissement et suite à cette évaluation, lui remet une attestation de compétences.

La RAE 2022 en chiffres

- ✓ 33 à l'Esat Bellevue
- ✓ 29 à l'Esat La Goutte d'Or
- ✓ 18 à l'Esat Jacques Chavent
- ✓ 58 à l'Esat La Courbaisse
- ✓ 25 à l'Esat Louis Jaffrin
- ✓ 22 évaluateurs formés parmi les moniteurs d'Esat

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

Ce dispositif RAE est une collaboration inter-établissement puisque des moniteurs-évaluateurs interviennent dans les établissements où ils ne connaissent pas les travailleurs qu'ils évaluent.

Une expérimentation a aussi été réalisée pour transposer ce dispositif au sein de l'IME Perce-Neige avec un évaluateur de l'Esat La Goutte d'Or. Expérience réussie pour les participants, reste maintenant à modéliser cette expérience pour pouvoir l'étendre dans le futur.

Le Service Connect : accompagner les projets en milieu ordinaire

La création de la fonction de Coordinateurs/trices parcours emploi formation dans les Esat a fait évoluer le périmètre des missions du Service Connect pour se concentrer sur les projets de sortie en milieu ordinaire des travailleurs d'Esat. Une évolution qui a permis de réduire significativement la liste d'attente.

Le ratio d'accompagnement par conseiller a progressé de près de 40 % pour atteindre une moyenne de 25 bénéficiaires suivis par conseiller.

Le Service Connect a intégré le dispositif partenarial de « Plateforme emploi accompagné » du département, en tant qu'opérateur emploi accompagné, aux côtés du chef de file L'ADAPT, et des autres opérateurs du territoire (AspieJob, AEFS, Epnak, Messidor), pour 30 personnes en file active et 1,5 poste en équivalent temps plein.

Adapei 69 Formation : la formation au cœur de l'accompagnement

Les Esat de l'Adapei 69 cotisent fortement pour la formation des travailleurs, puisque 3% de la masse salariale y est consacrée, ce qui a permis de faire financer par l'Opérateur de compétences (OPCO) 115 actions de formations pour plus de 505 travailleurs, soit près de 60% des travailleurs. Parmi ces formations : vie intime, affective et sexuelle, gestes et postures, soigner son image professionnelle, transpalette et gerbeur, utilisation d'internet, pair-aidance, préparation de sa retraite...

En 2022, 3 salariés ont aussi pu se former à l'AFEST (Action de formation en situation de travail), un « parcours visant un objectif professionnel alternant phases de travail et de réflexion, accompagné, évalué et traçable ».

Pour mettre en place une telle démarche il faut être accompagné par un référent AFEST. L'équipe de l'Adapei 69 formation s'étant formée pour être référent AFEST, les premières actions pourront démarrer dans nos Esat en 2023 !

Développer la co-formation

Dans un esprit de pair-aidance, l'ouverture des formations aux personnes en situation de handicap en tant que co-formatrices est un axe de travail prioritaire. Cette démarche s'appuie sur la volonté de prendre véritablement en compte, au-delà du simple témoignage, le « savoir expérientiel » des personnes en situation de

Chiffres clés 2022

- ✓ 54 mises en situation et 5 Duodays effectués
- ✓ 7 formations engagées ou achevées
- ✓ 3 formations à venir
- ✓ 1 évaluation aux métiers de la restauration
- ✓ 1 contrat d'apprentissage
- ✓ 1 mise à disposition
- ✓ Plusieurs contrats d'intérim
- ✓ 4 CDI signés
- ✓ 8 CDI toujours suivis (maintien en emploi)

Chiffres clés 2022

- ✓ 176 formations au total, dont 13 formations à la transcription FALC
- ✓ 133 formations auprès des personnes en situation de handicap, dont 115 formations pour les travailleurs d'Esat
- ✓ 25 formations pour les professionnels (hors FALC)
- ✓ 4 formations mixtes (personnes accompagnées et professionnels - hors FALC)
- ✓ 1 formation famille sur l'autodétermination

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

handicap. Adapei 69 Formation a participé en 2022 à l'élaboration d'un kit de formation dédié, avec le soutien de l'Unapei et de la Mutuelle Intégrance et en lien avec trois autres organismes experts en pédagogie adaptée. À l'aide de ce kit, les premières formations de co-formateurs ont eu lieu en décembre. 6 personnes ont bénéficié de cette formation en 2022.

▲ Soirée Boite de nuit : l'auto-détermination en action

Le 25 novembre 2022, 250 personnes étaient réunies pour faire la fête à la salle La Ficelle (Lyon 4) pour la première soirée Boite de nuit de l'Adapei 69. Ce projet novateur est né à la demande de personnes accompagnées au sein de plusieurs services et établissements de l'Association.

L'objectif de la soirée : sortir, faire des rencontres, faire la fête « comme en boite », sans les parents et avec une présence éducative limitée, de manière sécurisée.



Une Commission Boite de nuit a ainsi été mise en place, composée de personnes en situation de handicap de différents services et établissements (Esat Louis Jaffrin, Foyer Le Verger, Accueil de jour Parilly, Esat Jacques Chavent, Foyer L'Étape, SAVS et Résidence Plurielle), de professionnels accompagnants et de bénévoles.

Du thème « Noir et blanc » de la soirée, en passant par la recherche de la salle à la décoration, le choix des boissons et même l'animation musicale, assurée par le groupe Animazik (Foyer Le Verger), tout a été pensé par et pour les personnes accompagnées et dans un souci d'équilibre financier.

De très nombreux bénévoles ont soutenu la réalisation de ce projet, merci à tous pour cette belle réussite dansante à reconduire en 2023 !

Défi 2 : Apporter des réponses adaptées au plus près des besoins, attentes et compétences

■ Transformation de l'offre au sein du Pôle Enfance, scolarisation et professionnalisation

Les IME L'Espérelle et Perce Neige ont bénéficié d'un changement d'autorisation dans le cadre des extensions non-importantes (ENI) de places de SESSAD. Ces deux établissements sont maintenant officiellement des DIME, des Dispositifs médico-éducatifs offrant un élargissement des prestations : SESSAD, externat, internat, accueil séquentiel...

Dans l'objectif de répondre aux besoins et attentes des personnes, les missions des Dispositifs d'accompagnement médico-éducatif sont les suivantes :

- ✓ Mettre en œuvre des passerelles entre les divers modes d'accompagnement ;
- ✓ Faciliter la coopération des différents intervenants (établissements, libéraux...) ;
- ✓ Faciliter l'inscription des personnes accompagnées dans le droit commun ;
- ✓ Favoriser et renforcer l'inclusion.

Le décret encadrant la transformation des ESMS en dispositif est en cours de rédaction, il devrait venir compléter le décret concernant les DITEP (décret n° 2017-620 du 24 avril 2017 relatif au fonctionnement des établissements et services médico-sociaux en dispositif intégré prévu à l'article 91 de la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 relative à la modernisation de notre système de santé).

La transformation de l'offre du Pôle Enfance, scolarisation et professionnalisation de l'Adapei 69 vers une organisation en DIME fait l'objet de réflexions inter-établissements. Une première journée de travail de tous les cadres a eu lieu le 10 novembre 2022 afin d'établir un état des lieux, d'identifier les enjeux et d'envisager les étapes du déploiement du projet qui se fera sur plusieurs années (2023/2024). Ces échanges permettront à terme d'aboutir à une modélisation des DIME au sein de l'Adapei 69.

■ Point d'étape Équipes mobiles d'appui médico-social à la scolarisation (EMAS)

Mises en place fin 2021, les 3 EMAS portées par des IME de l'Adapei 69 (IME Perce Neige, IME L'Oiseau Blanc et IME Pierre de Lune), ont véritablement pris leur essor sur l'année scolaire 2022-2023. La finalité des EMAS est de permettre la prise en compte au plus tôt des besoins éducatifs particuliers des élèves en situation de handicap, en permettant aux établissements scolaires et à la communauté éducative de s'appuyer sur l'expertise et les ressources existantes dans les ESMS. Les 3 équipes EMAS de l'Adapei 69 sont au cœur de la coopération avec l'Éducation nationale et de l'inclusion scolaire. Des programmes de formations croisées sont proposés aux professionnels des EMAS et de l'Éducation nationale pour mieux faire face aux différentes situations de handicap.

► Déploiement des Unités d'enseignement externalisées (UEE)

Une unité d'enseignement externalisée est une structure permettant à des enfants accueillis dans des établissements médico-sociaux, notamment IME/IMPro, de suivre (partiellement ou totalement) une scolarité en établissement scolaire ordinaire.

Depuis 4 ans, les enseignants et éducateurs interviennent auprès des jeunes d'établissements, au sein d'écoles primaires ou de collèges. Le groupe de classe suit l'enseignement dans l'école du quartier. Les élèves bénéficient ainsi d'un enseignement adapté et peuvent également vivre des temps de socialisation avec leurs pairs du même âge, pendant la récréation, les temps de cantine, ou des projets informels et communs qui se vivent à l'école.

Dans les établissements de l'Adapei 69, on compte plusieurs UEE :

- ✓ Pour les élèves de l'IME LE Bouquet (Lyon 9), une unité externalisée fonctionne à l'école primaire La Sauvagère et un projet d'UEE au collège est en voie de mise en œuvre ;
- ✓ L'IME L'Oiseau Blanc (Décines) compte une UEE à l'école primaire de La Soie et a pour projet d'en ouvrir une deuxième ;
- ✓ Enfin, l'IME Les Primevères (Charly) externalise deux UEE à l'école primaire de Charly et une UEE au collège Hector Berlioz de Communay ;
- ✓ Ouverture progressive d'une UEE au collège de Thizy-Les-Bourgs pour les jeunes de l'IME Perce Neige.

► Saisir la Commission Éthique et handicap

La Commission Éthique et handicap de l'Adapei 69 a été créée en 2021 afin d'apporter un regard pluridisciplinaire et émettre des avis sur des sujets et situations en lien avec des questions d'ordre éthique – le « bien-agir » – autour de 3 grands domaines :

- ✓ Droit : liberté d'aller et venir, droit de vote, droit à l'image, inclusion... ;
- ✓ Vie privée : vie affective et sexuelle, droit à la pratique religieuse, régimes non médicaux, famille et respect de la vie privée, autodétermination... ;
- ✓ Vie en établissement : liberté individuelle et vie en établissement ; relations avec la famille, secret professionnel et partage d'information ; parcours ; contention et violence, maladie et hospitalisation, fin de vie en établissement...

Elle a un rôle consultatif et réunit la Présidente de l'Adapei 69, le Directeur général, des représentants du Conseil d'administration, la Direction de l'Action associative, des familles adhérentes, des personnes accompagnées et des professionnels.

Parmi les sujets phares abordés par la Commission Éthique et handicap en 2022 : la finalisation de la Charte VIAS, la contention et la liberté d'aller et venir. Les travaux de la Commission ont donné lieu à des états des lieux des pratiques en établissements permettant d'aboutir à des plans d'actions associatifs sur les thématiques concernées. Ces actions peuvent être des formations, des boîtes à outils à destination des professionnels...

En 2022, l'Association a aussi mis en place un formulaire de saisine de la Commission Éthique et handicap, disponible sur www.adapei69.fr, à renvoyer en cas de demande par mail ou courrier.

Ce formulaire peut être utilisé par :

- ✓ les personnes accompagnées par l'Adapei 69 ;
- ✓ les élus de CVS, familles, tuteurs et adhérents ;
- ✓ les professionnels ;
- ✓ les membres du Conseil d'administration ;
- ✓ les associations adhérentes à l'Adapei 69.

Améliorer la qualité d'accueil via l'adaptation et la réhabilitation des bâtiments

L'année 2022 a été une année importante de constructions, d'études et de structuration des moyens de suivi du patrimoine. Cette année marque aussi un tournant vers la transition énergétique des bâtiments afin de répondre aux nouvelles exigences climatiques et de renforcer leur performance énergétique. L'Adapei 69 a choisi d'être accompagnée par une Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour répondre à toutes les obligations déclaratives, mais aussi se préparer aux grands enjeux écologiques et économiques liés aux énergies.

Espace travaux

Cette année a vu l'avancement des travaux débutés les années précédentes, pour certains finalisés en fin d'année, pour d'autres achevés début 2023.

IME Le Bouquet (Lyon 9)

Avec la transformation d'un ancien bâtiment historique devenu inadapté, les enfants et adolescents bénéficient d'un nouvel espace dédié à l'accompagnement des projets éducatifs : création d'un groupe « passerelle » menant des jeunes adolescents vers la vie adulte, 3 salles de classes, une salle de psychomotricité, une infirmerie et 2 bureaux accueillant 2 psychologues et 1 psychiatre. Les travaux de modernisation, qui répondent aux obligations des bâtiments de France, ont su conserver l'authenticité de l'ancien bâtiment. Une belle réussite fonctionnelle et esthétique !



MAS Jolane (Meyzieu)

2022 a été une année de finalisation de travaux importants sur les groupes de vie et parties communes, attendus depuis plusieurs années. Les travaux entrepris donnent aux résidents une meilleure lisibilité des espaces et aux professionnels la possibilité d'un accompagnement ouvert sur les espaces extérieurs.

Esat Louis Jaffrin (Mornant)

Depuis le 1^{er} trimestre 2023, l'Esat bénéficie d'un nouveau bâtiment de 4 200 m² afin de réunir l'ensemble des activités sur un seul et même site. Le nouveau bâtiment est composé de 4 ateliers modulables, 1 salle grise pour les cosmétiques et/ou le conditionnement alimentaire, 1 plateforme de 1 200 m² de stockage et 1 espace de restauration collective. Les aspects industriels ont été totalement intégrés afin de répondre à de nouveaux marchés. De nombreux espaces de convivialité intérieurs et



LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

extérieurs ont été aménagés pour améliorer la qualité de vie et les conditions de travail des personnes accompagnées et des salariés.

Entreprise adaptée Bellevue – Cuisine centrale (Thizy-les-Bourgs)

Les travaux de structure ont été finalisés en décembre 2022, cette nouvelle installation, ouverte en février 2023, répond à l'ensemble des obligations sanitaires et à l'organisation d'une cuisine centrale.

Espace projets

AJ, SAVS, Foyers d'hébergement et de vie La Goutte d'Or (St-Laurent-de-Chamousset)

La nouvelle construction, réalisée par l'OPAC du Rhône, permettra la création d'un Foyer de vie sur les Monts du Lyonnais et le regroupement en un même lieu des structures d'hébergement et d'accompagnement actuellement situées sur le site de l'Esat La Goutte d'Or, à quelques kilomètres de là. Dès octobre 2023, 81 personnes seront accueillies dans cette structure regroupant un accueil de jour (8 places), un foyer de vie (22 places), un SAVS (20 places) et un foyer d'hébergement (31 places dont 5 pour personnes avec autisme). La pose de la 1^{ère} pierre a eu lieu le 28 juin 2022, en présence de toutes les personnes accompagnées concernées, impatientes de voir ce projet aboutir.

Foyer d'hébergement Le Grand Large (Décines)

Les études ayant abouti, le permis pour la réhabilitation du site a été obtenu durant l'été 2022. Cette année a ainsi permis le travail du dossier administratif et de consultation en marché privé, avec des règles inspirées des marchés publics.

EAM / AJ La Rose des Sables (Val d'Oingt)

2022 est aussi l'année du lancement des études pour la création d'une 5^e unité pour l'EAM La Rose des Sables et l'extension de l'Accueil de jour médicalisé. A terme, ce projet doit permettre de limiter la taille des unités à 9 personnes et ainsi proposer un accueil plus adapté aux situations complexes. L'objectif de l'Association est aussi de proposer un bâtiment autonome, énergétiquement aux normes et proche d'un bâtiment passif en ossature bois. En janvier 2023, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes et le Département du Rhône ont validé une étape intermédiaire d'évolution de l'agrément, avec la transformation de 3 places d'internat en 3 places d'externat.

Les projets d'avenir et de renouveau pour nos plus anciens établissements

MAS Paul Mercier (Lyon 5)

Des études pour une réhabilitation ambitieuse du site ont repris, portée par Lyon Métropole Habitat (LMH). L'Adapei 69 relance les opérations avec le bailleur et les aspects financiers sont également en cours de réflexion avec ce dernier afin de pas impacter la vie de l'établissement.

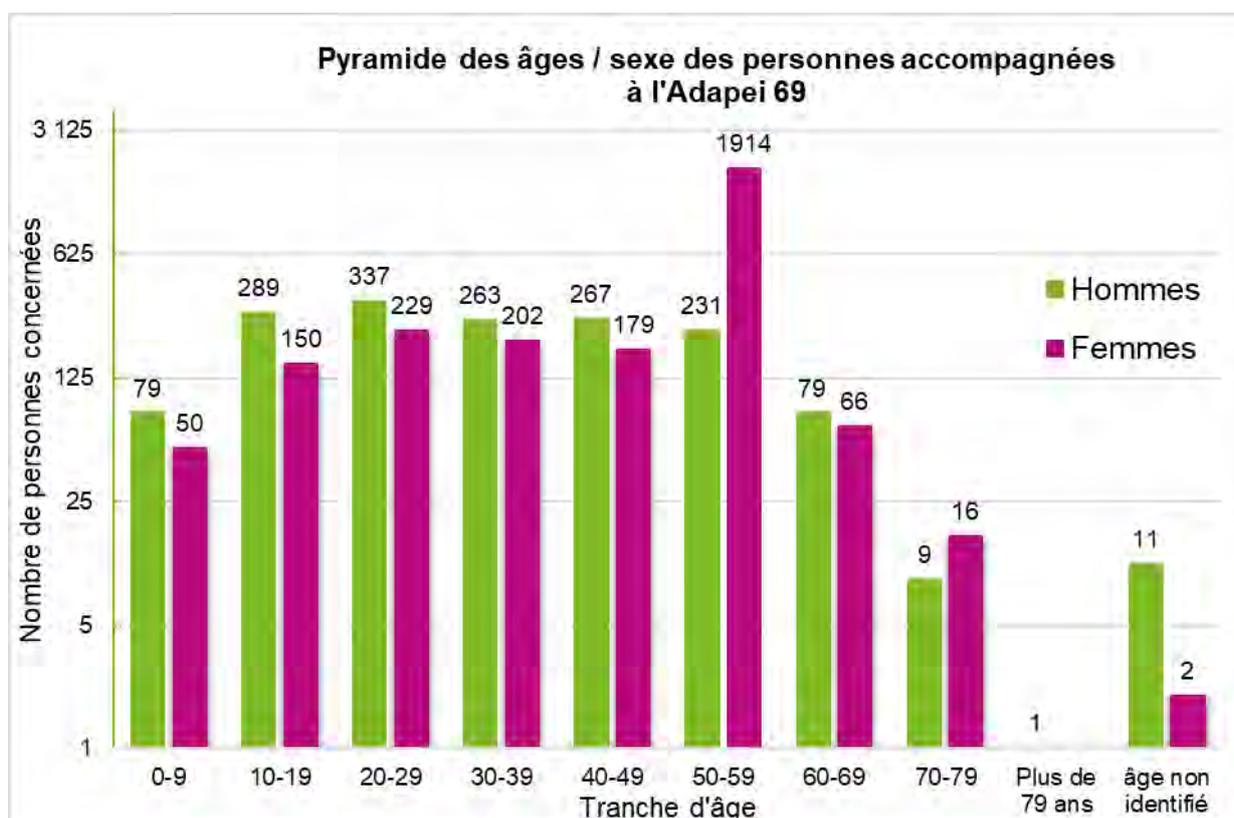
Foyer Henri Thomas (Bron)

Cet établissement, qui a été construit à 2 époques différentes, est également dans une réflexion de réhabilitation avec LMH, le bailleur, l'Adapei 69 pilote le projet.

Défi 3 : Proposer un accompagnement préservant la santé et procurant le bien-être, dans tous les domaines de la vie quotidienne

► Bien vieillir en établissement et service médico-social

Les personnes en situation de handicap ont connu un allongement de leur espérance de vie au cours des dernières décennies. Dans les établissements de l'Adapei 69, cela se traduit par une plus grande proportion de personnes âgées. Dans les établissements d'accueil médicalisé, 18,44% des résidents ont déjà plus de 60 ans. Ce chiffre s'élève à 25,6% dans les foyers de vie.



Les effets du vieillissement peuvent se traduire chez les personnes handicapées par la survenue de handicaps ajoutés, de maladies dégénératives, de déficiences sensorielles et d'incapacités fonctionnelles impactant fortement leur niveau d'autonomie. Ils peuvent également se traduire par l'accroissement des difficultés antérieures. Ainsi, l'adaptation de l'intervention auprès des personnes handicapées vieillissantes nécessite souvent un renforcement de l'accompagnement, notamment en foyer de vie, dans l'attente d'une réorientation des personnes concernées vers des établissements souvent plus médicalisés (EAM, MAS ou Ehpad).

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

Comment accompagner au mieux les personnes vieillissantes dans cette étape de vie ? Comment anticiper les effets du vieillissement et favoriser une avancée en âge en bonne santé ? Comment guider les professionnels confrontés à ce nouveau défi ?

Pour construire les réponses à ces questions, l'Adapei 69 a organisé en septembre 2022 un séminaire sur le sujet du vieillissement et mis en place un comité de pilotage, composé de professionnels volontaires des établissements de l'Association et animé par Isabelle Donnio, psychologue, consultante et formatrice à l'École des hautes études en santé publique. Cette consultation a permis de mettre en lumière les attentes des établissements sur l'accompagnement des personnes vieillissantes et les réponses déjà apportées au sein des structures. Les présidents de CVS vivant en établissement se sont également exprimés sur ce sujet, permettant d'enrichir la réflexion et d'évaluer la pertinence des axes de travail tirés du comité de pilotage et présentés au printemps 2023 dans une note d'orientation associative. Celle-ci définit les actions à mettre en place pour faire du vieillissement une chance.

Accompagner la vie intime, affective et sexuelle

La vie affective, intime et sexuelle (VIAS) des personnes en situation de handicap est un sujet majeur en matière d'accompagnement au sein des services et établissements de l'Adapei 69. Depuis plusieurs années, il fait l'objet d'une attention particulière de la part de l'Association, avec plusieurs temps forts depuis 2021 :

- ✓ Une réflexion associative, au travers notamment de la Commission Éthique et handicap qui a vu le jour en 2021, a abouti à la rédaction d'une Charte Vie intime, affective et sexuelle. Une version a été réalisée en FALC par l'atelier de transcription de l'Esat La Courbaisse, avec la participation des personnes accompagnées membres de la Commission Éthique et handicap.
- ✓ Parallèlement, de très nombreuses initiatives et innovations d'accompagnement sont menées dans l'ensemble des établissements et services de l'Adapei 69, où la formation des professionnelles est largement déployée. Cela va de la pair-aidance à l'utilisation de sex toys ou de grilles d'évaluations objectivables.
- ✓ Un webinaire était organisé le 3 février 2022 pour présenter la Charte Vie intime, affective et sexuelle, fournir des conseils et ressources utiles et envisager de nouvelles pistes de travail, témoignages de personnes accompagnées, familles et professionnels à l'appui.
- ✓ Le 2 mars 2023, les bénévoles de la Commission Soins santé, avec l'appui de l'Action associative, organisaient une journée d'information et de formation à destination des professionnels, familles et bien sûr personnes accompagnées elles-mêmes. Une journée qui a réuni 200 personnes autour d'un programme riche qui donnait une place particulière à la

Quelques chiffres

- ✓ 80,8% des établissements de l'Adapei 69 mènent des actions autour de la VIAS (groupes de parole, accompagnement individuel...);
- ✓ 211 personnes, enfants ou adultes, bénéficient d'un accompagnement à la VIAS;
- ✓ 84% des établissements ont inscrit le sujet dans leur projet d'établissement;
- ✓ 145 professionnels déjà formés à la VIAS.

Chiffres issus de l'enquête sur l'accompagnement à la vie intime, affective et sexuelle, Adapei 69, février 2022

À lire également

Dossier du Bulletin 258

« À cœur et à corps : Accompagner la vie intime des personnes en situation de handicap »

Exemples de bonnes pratiques, témoignages et ressources



LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

question du consentement et de la prévention des violences sexuelles. Les vidéos de restitution de la journée sont disponibles à partir de juillet 2023 sur www.adapei69.fr

- ✓ Un espace de mise à disposition de ressources dédiées a été mis en place via le site internet www.adapei69.fr

■ Développer l'accompagnement par le sport

L'année 2022 a été marquée par plusieurs événements sportifs réunissant les jeunes des IME de l'Association et portés par les équipes éducatives, notamment les éducateurs sportifs. Parmi eux :

- ✓ Rassemblement sportif inter-IME organisé à l'OL Vallée le 21 avril 2022 afin de mettre en lumière la place du sport dans l'accompagnement quotidien des jeunes. Des ateliers de football, des parcours motricité ainsi que des tournois étaient mis en place.
- ✓ Journée « Sport inclusif » organisée le 16 juin 2022 au sein du collège de Communay par les équipes de l'IME et IMPro Les Primevères et l'EMAS du secteur. Cette journée spéciale rassemblait l'ensemble des élèves de 6^e du collège et des jeunes de plusieurs instituts médico-éducatifs qui ont eu l'occasion d'explorer trois sports mettant l'inclusion à l'honneur : le kin-ball, le basket et la danse inclusive.



Dans la continuité de ces événements précurseurs, une nouvelle journée associative et sportive inter-IME, CAMSP, SESSAD se déroulera le 23 novembre 2023 au sein du Complexe We Are Sport à Vénissieux. Cet événement aura pour objectif de créer la rencontre, sensibiliser et changer les regards à travers plusieurs disciplines sportives en réunissant des jeunes en situation de handicap accompagnés par l'Adapei 69 et des élèves de primaire et de collège.

Le secteur adulte n'est pas en reste, avec le développement d'activités sportives par les équipes elles-mêmes ou avec l'appui d'intervenants extérieurs. Les établissements sont régulièrement et de plus en plus souvent sollicités par des clubs sportifs locaux pour participer à des événements tournés vers l'inclusion. Une belle dynamique est en marche !

ORIENTATION 2

Soutenir les familles et aidants et les guider sur les chemins de l'accompagnement, à toutes les étapes de la vie de leur proche

Défi 1 - Accompagner, pour un parcours le plus fluide et serein possible

Défi 2 - Impliquer dans l'action associative et renforcer la cohésion et la solidarité au sein des établissements et services

Défi 3 - Proposer des solutions de répit



Défi 1 : Accompagner pour un parcours le plus fluide et serein possible

► Communauté 360 : pour des solutions de proximité coordonnées

Depuis la création du dispositif, l'Adapei 69 est membre de la Communauté 360. La conseillère technique famille et parcours participe à deux permanences téléphoniques par mois pour répondre aux aidants et personnes accompagnées concernés par le handicap. Les thématiques abordées dans le cadre de ces appels touchent au conseil juridique et aux démarches administratives.

Des temps de formation ainsi que des comités de pilotage et groupes de travail sont proposés par la Communauté 360, pour mutualiser les ressources et outils, échanger autour des bonnes pratiques et situations complexes repérées, avec les autres partenaires engagés. La Direction de l'Action associative et la Direction générale y ont participé tout au long de l'année 2022 afin de s'inscrire sur ces thématiques prioritaires pour l'Adapei 69 que sont les situations complexes, la coordination de parcours et l'inclusion dans le tissu partenarial.

► Appui juridique et administratif aux familles

La conseillère technique famille et parcours répond aux nombreuses sollicitations de familles ayant besoin d'aide sur des démarches administratives, pour l'orientation, ou sur des questions juridiques liées à l'accès et au respect de leurs droits...

Entre septembre et décembre 2022, soit en quatre mois, plus de 50 familles ont reçu des conseils et de l'aide dans le cadre d'un échange téléphonique.

Par ailleurs, l'Action associative a organisé en novembre 2022 une nouvelle soirée d'échanges autour de l'organisation et la gestion du patrimoine, à destination des familles adhérentes.

Présentée par le cabinet Jiminy Conseil, spécialisé en gestion du patrimoine, plus de 80 familles et professionnels y ont participé.

► Commissions Parcours et Situations complexes

Dans le cadre de la coordination des parcours des personnes accompagnées au sein de l'Association, deux instances complémentaires portées par l'Action associative contribuent à la fluidité des parcours :

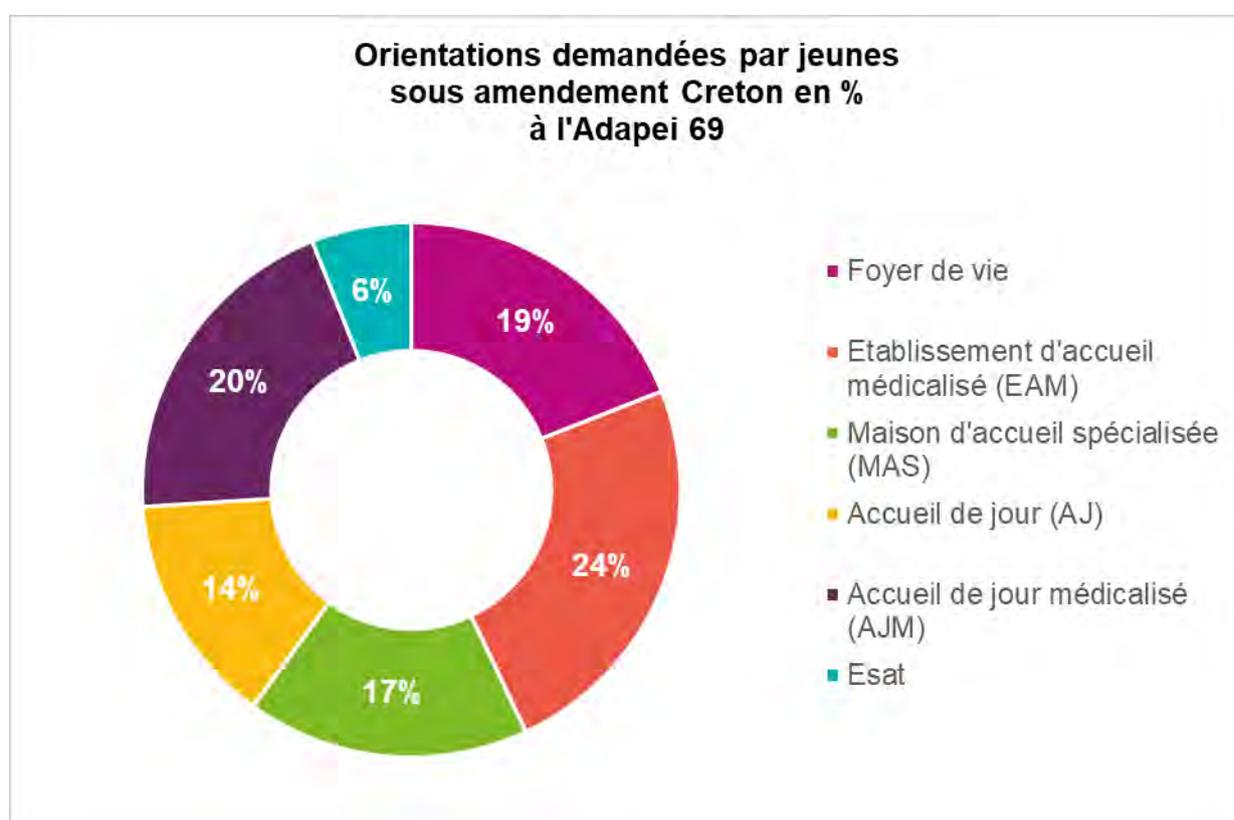
- ✓ **Les Commissions Parcours** : elles sont organisées a minima une fois par an au sein des établissements et services afin d'échanger avec la conseillère technique famille et parcours sur les prévisions d'admission, les parcours des personnes accompagnées, les accueils temporaires, les situations complexes. En 2022, 30 commissions parcours se sont tenues dans les établissements et services de l'Adapei 69 ;

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

- ✓ **La Commission Situations complexes** : organisée un lundi par mois au Siège social, cette commission a pour objectif de travailler de façon transversale et partagée les situations des services et établissements qui présentent soit un risque de rupture de parcours, notamment du fait du manque de places, soit un caractère particulièrement complexe qui rend l'accompagnement difficile. En 2022, 9 commissions situations complexes ont eu lieu, 10 établissements ont sollicité cette instance et 22 situations ont été travaillées.

Au 31 décembre 2022, l'Adapei 69 comptait 88 jeunes adultes sous amendement Creton, c'est-à-dire maintenus, faute de places, dans des établissements pour enfants, d'où la nécessité de travailler l'orientation vers le secteur adulte. Cette année fut exceptionnelle : au sortir de la crise sanitaire et grâce à la fin du blocage des admissions, 35 jeunes sous amendement Creton ont pu trouver des places en secteur adulte, majoritairement les jeunes avec orientation AJ et Esat. En 2023, le manque cruel de places en Foyer de vie, EAM, MAS et AJM est toujours bien présent. Ainsi, une centaine de jeunes restent toujours en attente de places en secteur adulte.



Défi 2 : Impliquer dans l'action associative et renforcer la cohésion et la solidarité au sein des établissements et services

▲ Agenda associatif : à la rencontre des personnes accompagnées, des familles et des aidants

La vie associative de l'Adapei 69 a pu reprendre son cours en 2022, elle a été riche en rencontres et en événements avec l'idée « d'aller vers » les familles ! D'autre part, les événements festifs traditionnels ont repris grâce à l'engagement sans faille des bénévoles de la Commission Animations festives !

Soirée Choucroute de l'Adapei 69

Samedi 29 octobre 2022, plus de 800 personnes, accompagnées par l'Adapei 69 ou des associations partenaires, familles, bénévoles et professionnels se sont retrouvés pour la traditionnelle soirée Choucroute à Tassin La Demi-Lune, suite à 2 années contraintes par le contexte sanitaire. Après le repas, le DJ les a fait danser jusqu'au bout de la nuit... ou presque !

Bal costumé

Le bal costumé 2022 a eu lieu le dimanche 10 avril 2022 à l'Espace Mosaïque de Saint-Priest, réunissant plus de 300 personnes. Comme à l'accoutumé, le prix du meilleur déguisement a été décerné et les personnes accompagnées ont pu passer un excellent après-midi dansant ! Ce bal a été pensé pour convenir à tous grâce à son horaire et son organisation.

Rencontres familles

L'Action associative s'est aussi déplacée en établissements afin d'aller à la rencontre des familles à plusieurs occasions :

- ✓ Des réunions à destination des familles des 3 MAS de l'Association, pour rencontrer les proches des plus vulnérables et échanger sur le contexte difficile en termes de ressources humaines et sur les actions mises en œuvre par l'Association ;
- ✓ Une réunion d'information sur les droits et la protection juridique, par exemple au sein de l'Esat La Goutte d'Or ;
- ✓ Des stands d'information lors des fêtes d'été afin d'échanger avec les familles et de les mobiliser autour de l'adhésion, notamment à l'EAM Le Fontalet et à l'IME Le Bouquet...

Matinale des travailleurs

OSEAT et l'équipe de l'Action associative accueillent au siège tous les 2 mois les nouveaux travailleurs des Esat de l'Adapei 69, afin de leur présenter les différents services à leur disposition, ainsi que le fonctionnement de l'Association et du Pôle Travail et insertion. L'occasion d'échanger, de poser des questions à la direction et de visiter le siège !

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

Le nombre de sessions est en augmentation depuis 2022, pour accueillir tous les travailleurs arrivés en Esat depuis 2020 et la crise sanitaire qui a contraint les équipes à interrompre les sessions.

Les travailleurs apprécient ce dispositif qui leur permet d'avoir une vision globale et de se sentir membre à part entière de l'Association.

▀ Structuration bénévolat

En 2022, plusieurs temps étaient dédiés aux bénévoles :

- ✓ Une soirée d'accueil des nouveaux bénévoles a eu lieu pour la première fois en 2022. Il s'agissait de réunir toutes les personnes ayant sollicité l'Adapei 69 par l'intermédiaire du formulaire : « Devenir bénévole à l'Adapei 69 » sur le site internet. L'Adapei 69, ses valeurs et ses actions ont pu être présentées, de même que les différentes commissions bénévoles.
- ✓ En 2022, l'Action associative, en lien avec Adapei 69 Formation, a co-construit une formation « référent accessibilité » afin de proposer une nouvelle offre de formation aux nouveaux bénévoles intéressés par cette thématique.
- ✓ Un repas des bénévoles, temps convivial annuel a été organisé par la Commission Animations festives à l'IME Les Primevères afin de se retrouver au-delà des actions de chacune des commissions.

En 2023, il est prévu de revoir la Charte du bénévole et de structurer un parcours d'intégration des nouveaux bénévoles mais aussi d'accentuer la dynamique de bénévolat des personnes accompagnées elles-mêmes au sein des commissions.

Défi 3 : Proposer des solutions de répit

▀ Passerelle du Sourire : une halte-garderie pour enfants sans solution

En 2022, avec un décalage de 2 ans en raison de crise sanitaire, La Passerelle du Sourire a fêté ses 20 ans d'existence. 20 années de répit aux familles sans solution et un accueil aux enfants !

Cette année, 15 enfants et leurs familles ont ainsi pu bénéficier du soutien de ce dispositif de halte-garderie pas comme les autres. Suite au Covid, de nouveaux bénévoles ont rejoint La Passerelle du Sourire, qui vit grâce à leur mobilisation et à celle de deux éducateurs spécialisés de l'Adapei 69.



► Rencontres Entre Parent(hèse)s

En 2022, les rencontres « Entre parent(hèse)s » se sont poursuivies à la Métropole aidante un mardi midi par mois. Les mamans bénévoles accueillent des familles de l'Adapei 69, mais aussi extérieures à l'Association, afin de partager un temps d'échanges convivial.

► Ciné-ma différence devient Ciné Relax

Depuis le 13 septembre 2022, les séances Ciné-ma différence ont changé de nom pour devenir les séances Relax, le réseau Ciné-ma différence est devenu quant à lui le réseau Ciné Relax. Le cœur du dispositif reste l'accueil chaleureux et bienveillant des bénévoles qui s'investissent pour le bon déroulement des séances.

En 2022, 7 séances ont été proposées et animées grâce à l'équipe composée d'une dizaine de bénévoles et l'accueil du Cinéma Les Alizées à Bron.

► Association de loisirs ALOVA

Créée en 2005, l'association ALOVA propose des activités de loisirs et de détente adaptées pour les personnes déficientes intellectuelles. Ses quatre clubs (Espace, Nature, Gones et Grands gones) attirent chaque année quelque 150 adhérents de tous âges, dont certains avec troubles du comportement.

Pour répondre à la demande grandissante des personnes accompagnées les plus autonomes qui souhaitent développer leurs relations sociales, les équipes d'ALOVA ont travaillé en 2022 sur deux nouvelles offres de loisirs :

- ✓ Un nouveau club "Dynamic", qui organise pour les personnes les plus autonomes des sorties diverses (musées, match de foot, pique-nique...) un samedi ou dimanche par mois. Les personnes en situation de handicap sont elles-mêmes forces de proposition sur les idées d'activités. Les deux premières sorties ont été organisées en mars et avril 2023.
- ✓ L'acquisition d'un agrément « Vacances adaptées organisées », qui permettra à l'association de proposer des vacances adaptées sur une ou plusieurs semaines, en plus des activités en week-end.



ORIENTATION 3

Être le garant d'un accompagnement professionnel de qualité, au bénéfice de l'accomplissement du projet de la personne en situation de handicap

Défi 1 - Accompagner les professionnels dans leur mission

Défi 2 - Développer des synergies collectives et une logique de cohérence d'accompagnement

Défi 3 - Affirmer le rôle des professionnels en tant qu'acteurs et porteurs des projets à conduire



Défi 1 : Accompagner les professionnels dans leur mission

► Construire un parcours professionnel de qualité

Plan de développement des compétences

Dans un contexte d'évolution des politiques publiques, de plus grande participation des personnes concernées et de mutation des services et établissements, il est indispensable de développer une culture collective tournée vers la communication positive et le « prendre soin », tant dans les relations interprofessionnelles qu'avec la personne accompagnée et sa famille.

Pour favoriser l'adaptation des professionnels aux nouveaux enjeux du secteur et l'évolution du public accueilli, l'Adapei 69 diversifie les thématiques proposées dans le cadre des orientations prioritaires de formation. En 2022, les formations les plus plébiscitées ont été les suivantes : parcours autisme, animation de groupes de parole vie intime, affective et sexuelle, approches Snoezelen, Montessori et stimulation basale, promotion de la bientraitance, relation avec les familles, tutorat, handicap psychique, handicap et vieillissement, sensibilisation à la notion d'organisation apprenante, titres certifiants maîtresses de maison, moniteur d'atelier et surveillant de nuit, utilisation des outils informatiques.

L'Adapei 69 poursuit également son soutien aux parcours d'alternance et d'évolution individuelle :

- ✓ **49%** des actions de formation sont en lien avec une formation certifiante ou qualifiante ;
- ✓ **51%** des autres actions de formation accompagnent le maintien ou l'évolution des compétences.

Le plan de formation 2022

1 814 salariés formés, dont :

- ✓ 1 629 personnes ayant bénéficié d'actions de formation et de développement de compétences ;
- ✓ 185 personnes ayant bénéficié d'une formation professionnelle qualifiante ou diplômante.

► Poursuite de la mobilisation pour la revalorisation des professionnels du secteur

Dès 2021, l'Adapei 69 s'est engagée aux côtés des associations et fondations du Collectif Handicap 69 pour alerter les décideurs sur la crise majeure des ressources humaines que traverse le secteur depuis plusieurs mois et réclamer l'application du Ségur de la santé. Les revendications n'ont été que partiellement entendues et les associations sont restées fortement mobilisées en 2022 et 2023 pour que le Ségur soit effectivement appliqué à TOUS les professionnels du médico-social, et pour que le financement de ces mesures soit mis en œuvre par les différentes autorités de tarification. Parmi les actions menées :

- ✓ Envoi de nombreux courriers d'interpellation aux responsables politiques, au niveau local et niveau national ;
- ✓ Conférence de presse inter-associative et intersectorielle le 25 janvier 2022 ;
- ✓ Marche solidaire le 15 juin 2022, menant plus de 1 000 personnes accompagnées, professionnels et familles jusqu'aux locaux de la Maison départementale et métropolitaine des

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

personnes handicapées (MDMPH). À l'issue de cette mobilisation, deux délégations composées de représentants de l'Adapei 69 étaient reçues par les équipes de la Métropole de Lyon et de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes ;

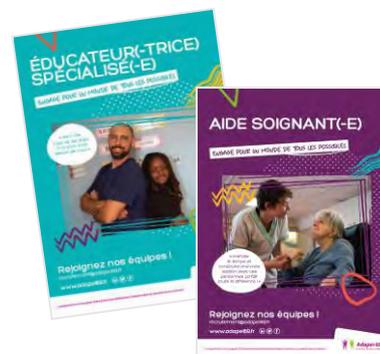
- ✓ « Marche des métiers fantômes » interassociative et intersectorielle le 28 septembre 2022 à Lyon, répondant à un appel à mobilisation national. Cette marche a été menée le long des quais du Rhône jusqu'aux abords de la Préfecture, réunissant plus de 2 000 personnes venues de toute la région ;
- ✓ L'Adapei 69 et le Collectif Handicap 69 ont eu l'opportunité d'interpeller directement le Ministre des Solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées, à l'occasion de la Journée nationale des aidants le 6 octobre 2022, avec la Conseillère autonomie du Ministère ;
- ✓ 3 nouvelles mobilisations d'ores et déjà programmées sur 2023 : 26 avril, 31 mai et 28 juin.



Dans ce contexte de pénurie de personnel, notamment dans les EAM et les MAS, de démissions, de perte d'attractivité, d'attente forte au niveau des rémunérations, d'accompagnement des personnes en mode "dégradé" du fait d'un fort taux d'absentéisme, un groupe de travail a également été mis en place fin 2022, en lien avec l'Unapei Auvergne-Rhône-Alpes et des représentants d'associations médico-sociales. La Direction des Ressources humaines y représente l'Adapei 69.

Donner la parole aux professionnels sur leurs métiers

En 2022, l'Adapei 69 a mené plusieurs actions de communication externe destinées à faire connaître et valoriser ses métiers, pour donner envie à de nouvelles recrues d'intégrer l'Association. Dans le cadre d'une campagne de communication s'appuyant principalement sur les réseaux sociaux, des vidéos métiers ont été conçues et diffusées au rythme d'une vidéo par semaine sur 2 mois. Simple, chaleureuse et humaine, cette campagne s'appuie sur les témoignages de professionnels passionnés et engagés. En complément, des supports d'affichage ont été conçus pour outiller le service ressources humaines et les établissements dans leurs démarches de recrutement.



L'Adapei 69 était aussi représentée à l'occasion de différents salons de recrutement et événements organisés autour de l'emploi pour présenter et valoriser le panel des métiers de l'humain exercés au sein de ses services et établissements : Forum de l'alternance et de l'apprentissage au Groupama Stadium le 26 avril 2022, Rencontres Handiagora à l'Espace Tête d'Or le 10 mai 2022, Salon Handica à Eurexpo les 1^{er} et 2 juin 2022, Nuit de l'orientation à la Bourse du Travail le 20 janvier 2023.

Égalité entre les femmes et les hommes

L'index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, institué par la Loi Liberté de choisir son avenir professionnel de 2018, a été conçu pour mesurer les écarts de rémunération entre les sexes, identifier les axes de progression et réduire les inégalités constatées.

Pour l'année 2022, l'Adapei 69 obtient la note de 99/100 points (la même note que pour l'année 2021).

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

Les résultats obtenus par indicateur sont les suivants :

- ✓ Indicateur écart de rémunération : 39/40
- ✓ Indicateur écart de taux d'augmentation : 20/20
- ✓ Indicateur taux de promotion : 15/15
- ✓ Indicateur nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations : 10/10

La Direction de l'Adapei 69 a également signé en 2022 des engagements unilatéraux sous forme de chartes afin d'assurer l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et de prévenir le harcèlement sexuel et les agissements sexistes. Le déploiement de la Charte harcèlement sexuel et agissements sexistes rédigée en 2022 s'est poursuivie au sein des établissements lors de réunions d'équipes ou de réunions institutionnelles. Face à l'intérêt suscité par cette thématique et les interrogations soulevées auprès des équipes, des formations sont à prévoir en 2023.

Améliorer et mesurer les conditions de travail

Fin 2022, une importante démarche d'amélioration de la qualité de vie au travail et de prévention des risques psycho-sociaux a été initiée par l'Adapei 69, afin :

- ✓ D'améliorer la fidélisation des salariés et l'attractivité auprès de nouveaux professionnels, autrement dit de donner aux salariés l'envie de rester et aux candidats l'envie de rejoindre l'Adapei 69 ;
- ✓ D'améliorer la qualité de vie au travail et les conditions de travail des salariés (non cadres et cadres) ainsi que celles des travailleurs en Esat.

Cette démarche initiée en 2022 comprend 3 étapes, déployées en 2023 :

- ✓ Diffusion d'un diagnostic quantitatif via un questionnaire à renseigner par les salariés et les travailleurs d'Esat (questionnaire adapté) ;
- ✓ Réalisation d'entretiens collectifs ;
- ✓ Définition d'un plan d'action d'amélioration de la QVCT et mise à jour de la partie prévention des risques psychosociaux des Documents uniques d'évaluation des risques professionnels (DUERP).

L'ensemble du projet et des étapes ont été présentés aux élus du Conseil social et économique (CSE). Pour ce projet, l'Association est accompagnée par un cabinet indépendant.



Démarche qualité

Poursuite des évaluations

Pour mener son nouveau cycle d'évaluations, l'Adapei 69 s'est dotée depuis 2019 d'un nouveau logiciel lui permettant de créer un référentiel sur-mesure, prenant en compte les spécificités de chaque type d'établissement. L'accompagnement des établissements dans la réalisation de leur évaluation interne s'est finalisé en 2022 :

- ✓ CAMSP Champvert
- ✓ CAMSP Saint-Priest

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

- ✓ SESSAD Accueil de jour Joséphine Baker
- ✓ IME le Bouquet

À noter que la Haute autorité de santé (HAS) a publié en mars 2022 un référentiel d'évaluation commun à tous les établissements et services médico-sociaux ainsi qu'une nouvelle méthodologie d'évaluation, qui devraient impacter la méthodologie d'organisation des évaluations. Sa mise en œuvre devrait être effective en 2023.

Gestion des risques et DUERP

Le DUERP, outil obligatoire, retranscrit et porte les résultats de la démarche de prévention des risques professionnels au sein de chaque service et établissement. Une démarche associative d'élaboration a été définie autour d'une méthodologie et d'un outil commun. 7 établissements ont été plus particulièrement accompagnés par la Responsable des soins de l'Association en 2022.

Enquête de satisfaction auprès des personnes accompagnées et de leurs proches

Après une première enquête de satisfaction réalisée en 2016, l'Adapei 69 a souhaité réinterroger en 2022 les personnes accompagnées, leurs familles et proches. Une enquête réalisée dans le cadre de la démarche d'amélioration continue de la qualité des services et établissements de l'Association et qui constitue un outil central au service de l'élaboration du Projet associatif 2023-2028.

Selon une méthodologie comparative permettant d'observer l'évolution depuis l'enquête de 2016, la version 2022 comportait différentes trames (enfants, adultes, familles). Le questionnaire était décliné en FALC et a été diffusé sous format papier et en ligne. Des permanences étaient proposées au sein des établissements, les réponses étaient entièrement anonymes.

Après analyse, les résultats ont été mis à disposition sur intranet et internet à www.adapei69.fr. La synthèse générale ainsi que les synthèses par pôle des réponses des personnes accompagnées ont été traduites en FALC.

Quelques chiffres

- ✓ Sur les 2 825 questionnaires transmis auprès des personnes accompagnées, 1 281 d'entre elles ont répondu (soit un taux de participation de 45%)
- ✓ Sur les 2 161 familles interrogées, 606 ont répondu (soit un taux de participation de 28%)

Le taux de satisfaction des personnes accompagnées est de 92% et celui des familles et proches est de 97%.

Calendrier de l'enquête



Administration du personnel et paie

La centralisation de la paie et de l'administration du personnel, telle qu'envisagée dans le Projet de service du Siège, se poursuit. Après la MAS Soleil en 2021, l'administration du personnel et la paie de la MAS Paul Mercier et du Complexe La Goutte d'or ont été repris par les équipes paie du siège en 2022.

Dans la perspective de changement de logiciel de paie au 1^{er} janvier 2023, une refonte du Système d'information des ressources humaines (SIRH) a été initiée en vue d'opérer une bascule du SIRH PAIE effective au 1^{er} janvier 2023.

Systèmes d'information (SI)

En 2022, le service SI a poursuivi ses actions afin de répondre aux enjeux suivants :

- ✓ Garantir la performance opérationnelle des SI notamment face à l'accélération de la transformation numérique des métiers ;
- ✓ Soutenir les orientations stratégiques associatives en permettant l'évolution stratégique des outils métiers et le développement de nouveaux usages ;
- ✓ Faire évoluer l'offre de services SI en mettant en place une démarche d'amélioration continue de la qualité du service.

Les grands projets menés en 2022

- ✓ Mise à jour du système de messagerie et normalisation des mails
- ✓ Renouvellement du contrat cadre d'impression
- ✓ Déploiement d'une nouvelle application métier SIRH, gestion des formations
- ✓ Intégration du système d'information Papyrus dans le système Adapei 69
- ✓ Finalisation du déploiement du Dossier unique informatisé (DUI) et fiabilisation de l'utilisation de l'espace réseau informatique partagé par l'ensemble des comptes Adapei 69

Chantiers à mener et ou à poursuivre en 2023

- ✓ Généralisation du logiciel de gestion commerciale (ERP - Entreprise resource planning) pour les entreprises adaptées Artibois et Papyrus
- ✓ Mise en conformité du DUI dans le cadre du programme national ESMS numérique : utilisation de l'identifiant national de santé (INS) pour référencer les données de santé, interopérabilité du DUI avec les services socles e-santé (dossier médical partagé, e-prescription, messagerie de santé etc..) et mise en place d'un portail usagers et familles
- ✓ Migration du SIRH gestion administrative / paie afin de sécuriser le SIRH et proposer de nouveaux services : dématérialisation des bulletins de paie, des demandes de congés, outils de gestion des temps...
- ✓ La dématérialisation des factures fournisseurs
- ✓ Poursuite des actions de sécurisation des SI face à la montée en puissance des attaques via des logiciels malveillants

- ✓ Accompagnement du service SI dans le cadre des déménagements temporaires (pour cause de travaux) et ou définitifs
- ✓ Poursuite de la modernisation des outils de pilotage SI

Défi 2 : Développer des synergies collectives et une logique de cohérence d'accompagnement

Comité opérationnel projets d'établissement

Le Comité opérationnel Projet d'établissement est statutaire, il est composé de membres du Conseil d'administration, élus lors du Conseil qui suit l'Assemblée générale. Ce Comité a délégation pour valider les projets d'établissements. Le Comité s'est réuni à cinq reprises en 2022. Sept projets d'établissements et de service ont été présentés et votés :

- ✓ Complexe Santy-Grand Large
- ✓ Esat Louis Jaffrin
- ✓ FH et FV Le Verger
- ✓ SESSAD Accueil de jour Joséphine Baker
- ✓ MAS Jolane
- ✓ CAMSP Champvert

Signalements

69 signalements aux autorités de contrôle (ARS, Métropole de Lyon et Conseil départemental, service de protection de l'enfance, procureur) ont été réalisés en 2022 par les établissements et services de l'Association. A titre de comparaison, 53 signalements avaient été effectués en 2021, 58 signalements avaient été effectués en 2020. Plus des deux tiers des signalements émanent des structures des Pôles Enfance, scolarisation et professionnalisation et Accompagnement médicalisé.

Procédures liées à l'accompagnement des personnes

Au cours de l'année 2022, les procédures suivantes ont été élaborées et diffusées :

- ✓ Conduites à tenir : en cas de baignade, en cas d'urgence, en cas d'épilepsie ;
- ✓ Procédure plaintes et réclamations ;
- ✓ Procédure de gestion et traitement des événements indésirables ;
- ✓ Procédure en cas de fugue et disparitions inquiétantes ;
- ✓ Procédure en cas de suspicion ou faits avérés de cas de maltraitance ;
- ✓ Conduite à tenir en cas de harcèlement sexuel, agression sexuelle ou viol ;
- ✓ Procédure en cas de chute.

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022 EN ACTION

Équipe mobile gestion des comportements problèmes

Depuis 2019, les établissements peuvent être soutenus par l'Équipe mobile pour la prévention et la gestion des comportements-problèmes. Les situations pour lesquelles elle intervient sont définies par la gravité des troubles qui entraînent une complexification du parcours, de la qualité de vie, des relations avec les différents acteurs et de la participation sociale.

Cette équipe mobile est composée de professionnels des établissements "experts" dans différents domaines, il s'agit donc d'une mutualisation de moyens inter-établissements. Elle accompagne une trentaine d'établissements et services de l'Adapei 69 dans l'identification et la compréhension des comportements problèmes, dans la formulation de préconisations éducatives et somatiques et dans le suivi des aménagements et pistes d'accompagnements mises en place en ce sens. De manière générale, l'intervention de l'Équipe mobile permet un enrichissement des pratiques et une montée en compétences des équipes soutenues, pour favoriser la dynamique de prévention.

En 2022, l'équipe mobile a suivi 44 situations dans 19 établissements et a aussi réalisé des sensibilisations sur des thématiques variées : vie intime, affective et sexuelle, grille d'évaluation de la douleur GED-Di, analyse fonctionnelle, troubles du neuro-développement, habilités sociales, PECS (Picture exchange communication system), Communication alternative et augmentée (CAA)...

► **Projet de territoire Thizy-Amplepuis**

Fortes de leur étroite collaboration depuis de nombreuses années, les équipes des établissements du secteur de Thizy-les-Bourgs et Amplepuis travaillent depuis 2022 à l'élaboration d'un véritable projet de territoire. Le travail préparatoire a abouti en janvier 2023 à une première réunion de lancement.

L'objectif principal de ce projet est de renforcer les coopérations entre les établissements et avec les acteurs du territoire. Parmi les axes de travail : développer les synergies et la mutualisation de bonnes pratiques, développer les liens avec les collectivités et les associations locales, développer l'offre d'activités, soutenir la dynamique inclusive, d'autodétermination et de pair-aidance, faire connaître l'Adapei 69 sur le territoire et bien sûr fluidifier les parcours des personnes accompagnées. À suivre !

Bilan 2022

44 situations accompagnées sur tous types d'établissements :

- ✓ 4 Instituts médico-éducatifs (IME) ;
- ✓ 4 Établissements d'accueil médicalisé (EAM) ;
- ✓ 1 Maison d'accueil spécialisée (MAS) ;
- ✓ 1 Accueil de jour médicalisé (AJM) ;
- ✓ 1 Foyer d'hébergement (FH) ;
- ✓ 5 Foyers de vie (FV) ;
- ✓ 2 Accueil de jour (AJ) ;
- ✓ 1 Esat.

Les services et établissements sur Thizy-les-Bourgs et Amplepuis

- ✓ DIME Perce Neige : IME, IMPro et SESSAD ;
- ✓ Esat et Entreprise adaptée Bellevue ;
- ✓ SAVS L'Équilibre ;
- ✓ Domicile collectif Les Madeleines ;
- ✓ Foyer d'hébergement Jodard ;
- ✓ Foyer de vie La Platière ;
- ✓ La Gaieté : Accueil de jour, Foyer de vie, Foyer de vie IMC (informes moteurs cérébraux), Établissement d'accueil médicalisé, Établissement d'accueil médicalisé IMC.

Défi 3 : Affirmer le rôle des professionnels en tant qu'acteurs et porteurs de projets à conduire

► Intégration de nouveaux outils d'accompagnement : l'exemple de l'Accueil de jour Corne à Vent

Suivant les Recommandations des bonnes pratiques professionnelles (RBPP) de l'HAS concernant l'accompagnement des personnes en situation de handicap, l'Adapei 69 s'est positionnée pour la promotion d'un accompagnement structuré par la réhabilitation psychosociale. Ainsi, en 2022, l'équipe pluridisciplinaire de l'AJ Corne à Vent a poursuivi et concrétisé le chantier engagé pour intégrer des outils de la réhabilitation psychosociale dans les pratiques du service. Un véritable travail de métissage de la culture de service, fondée à ses origines sur la psychothérapie institutionnelle, pour intégrer les nouveaux outils d'accompagnement, a vu le jour. Ce travail a été rendu possible tant par les questionnements de l'équipe sur sa pratique que par les moyens engagés par la direction : formations, temps de régulation...

Le processus engagé a permis au service d'adopter de nouvelles modalités d'accompagnement favorisant l'autodétermination des personnes et orientées vers le rétablissement.

La temporalité et les moyens accordés ont ainsi permis à l'équipe de se saisir des nouveaux outils dans des dispositifs déjà existants. Ainsi l'exemple du Michael's Game, issu des travaux du Centre hospitalier universitaire de Lausanne (Y. Khazaal, 2014), et dont l'adaptation à l'AJ Corne à Vent a pu faire l'objet de publications (C. Pichon, 2023), montrant comment l'espace des ateliers peut intégrer des outils de remédiation cognitive.

De même, l'usage de la Vineland en direction conjointe des familles et de l'équipe éducative a également pu s'articuler avec la pratique déjà constituée des entretiens familles réguliers. S'ajoute à cela la poursuite du travail de formation qui permet à l'équipe d'envisager de nouvelles adaptations : intégrer l'Eladeb, une auto-évaluation des difficultés et des besoins par les usagers, qui enrichira les projets personnalisés ; l'AERES, une auto évaluation des ressources, qui permettra d'ouvrir des perspectives positives dans les accompagnements. Ces pratiques sont complémentaires avec les outils comportementalistes et d'autres évaluations comme le profil de Dunn dans le cadre du sensoriel ou le COMVOOR, évaluation de la communication expressive et réceptive.

► C'est dans la boîte !

Faisant partie du plan d'action du Projet associatif 2017-2022, la Boîte à projets de l'Adapei 69 permet de financer des projets innovants portés par des personnes accompagnées, des services et établissements, des salariés de l'Association, des bénévoles ou des familles. Depuis le début de l'année 2022, 11 projets ont reçu le soutien de la Boîte à projets, pour un montant total de 33 849 €, et sont d'ores et déjà réalisés ou en cours de réalisation :

- ✓ Projet clown à l'EAM Fontalet ;
- ✓ Projet « salle de musique » à l'IME Pierre de Lune ;

- ✓ Projet sport inclusif de l'IME Les Primevères ;
- ✓ Projet Boite de nuit, avec l'appui de la Commission Animations festives et l'Action associative ;
- ✓ Acquisition d'une borne Handimélo pour l'IME Le Bouquet ;
- ✓ Projet marionnettes pour l'IME Perce Neige ;
- ✓ Acquisition d'une borne Handimélo pour l'EAM La Rose des Sables ;
- ✓ Classeur de communication PODD pour les CAMSP Saint-Priest et Champvert ;
- ✓ Acquisition d'une borne Handimélo pour le Foyer L'Étape ;
- ✓ Le corps dans tous ses états à L'Orée des Balmes ;
- ✓ Un jardin vivant à la MAS Soleil.

Encourager les échanges entre professionnels et la synergie entre les établissements

Plusieurs groupes de métiers inter-établissements se rencontrent régulièrement à l'Adapei 69 lors de temps dédiés. C'est le cas des assistantes sociales qui se réunissent afin d'échanger sur leurs pratiques, sur les évolutions juridiques et administratives et des politiques associatives ou publiques. Les psychologues des différents établissements se réunissent aussi plusieurs fois par an pour échanger autour de leur pratique, partager leurs outils et créer une dynamique de réflexion sur les sujets communs à l'ensemble des établissements de l'Association. Les médecins salariés de l'Adapei 69 sont invités à participer à des rencontres thématiques autour des particularités du soin pour les personnes en situation de handicap, afin de favoriser le partage d'expériences et les échanges entre pairs.

En 2022, de nouveaux groupes de professionnels inter-établissement ont vu le jour :

- ✓ Groupe de travail des psychomotriciens et ergothérapeutes qui ont créé de manière collaborative leurs fiches de postes et ont commencé à être sensibilisés et travailler autour des particularités sensorielles ;
- ✓ Groupe de travail des éducateurs sportifs afin de collaborer et d'échanger sur les partenariats, des projets communs de sport inclusifs, etc. ;
- ✓ Réunions des agents de gestion administrative (AGA) et AGA RH afin de maintenir un lien avec le siège dans le cadre de la centralisation des procédures administratives et financières et ressources humaines.

ORIENTATION 4

Renforcer et développer l'innovation et les partenariats

Défi 1 - Innover face aux nouveaux défis

Défi 2 - Rechercher de nouveaux modes de soutien

Défi 3 - S'inscrire dans une démarche de responsabilité sociale et environnementale (RSE)



Défi 1 : Innover face aux nouveaux défis

ESMS numérique et faits marquants DUI 2022

Début 2022, l'Adapei 69 a été sélectionnée pour intégrer le programme ESMS numérique.

Le programme ESMS numérique vise à généraliser l'utilisation du numérique dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS). Il repose principalement sur le déploiement d'un dossier usager informatisé (DUI) pour chaque personne accompagnée.

Ce programme a permis d'obtenir des financements afin d'accélérer l'évolution du logiciel Focat.Net Résidents d'AGM Informatique, pour qu'il réponde aux exigences nationales en termes d'adéquation aux besoins des professionnels et des personnes accompagnées et en termes d'interopérabilité. La nouvelle version du DUI, livrée au deuxième semestre 2023, vise à faciliter et sécuriser les échanges avec les partenaires extérieurs en connectant le logiciel au dispositif national « Mon Espace Santé » et à la messagerie sécurisée « Mon Sisra ».

Au cours de l'année 2022, le déploiement du DUI s'est poursuivi au sein des établissements et services de l'Adapei 69 : 350 personnes ont été formées. Focat.Net Résidents est à présent utilisé dans l'ensemble des établissements avec une moyenne de 850 connexions hebdomadaires. Les formations d'approfondissement et de perfectionnement se poursuivent sur 2023.

Espace CoLab – Coworking et Living Lab

L'Espace CoLab compte 18 coworkers au sein de son espace de coworking. Deux nouvelles structures ont été accueillies en 2022 : UTRA PJM (l'union territoriale et de proximité pour des Associations et services mandataires judiciaires à la protection des majeurs) et StadiUp (start up proposant un service 360° dédié aux athlètes olympiques/paralympiques).

Divers ateliers et événements ouverts à tous, coworkers, personnes en situation de handicap et professionnels, ont été proposés en 2022 tels que : l'accessibilité numérique, la découverte de la RSE, un atelier créatif de Noël ou encore un événement autour du design thinking.

Côté Living Lab, le premier projet porté par Auticiel et co-construit avec les moniteurs et les travailleurs de l'Esat Jacques Chavent a été finalisé et présenté lors d'un événement de restitution en juin 2022. « Mon Coach Abileo » est une solution numérique pour former les travailleurs déficients intellectuels et adapter leurs postes de travail. Composée d'une tablette adaptée et personnalisée, en fonction des besoins de son utilisateur, elle propose des séquences pour les savoir-faire, des quizz pour les savoir-être et des exercices pour les connaissances.

Digimentally, lauréat de l'appel à projet national « Tiers Lieu d'expérimentation »

Le 21 novembre 2022, le consortium constitué par l'Adapei 69, le Centre hospitalier Le Vinatier et la Fondation ARHM a décroché l'appel à projet national « Tiers-lieux d'expérimentations » avec son projet Digimentally, tiers-lieu du digital en santé mentale.

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

Digimentially a pour ambition d'accompagner les solutions de services numériques en santé mentale dans une démarche de co-conception. En effet, le tiers-lieu mettra en place des expérimentations dans le domaine de la prévention, du soin, du handicap et du rétablissement pour évaluer et contribuer à l'accès au marché des solutions sélectionnées. A l'échelle de la Métropole de Lyon, cette plateforme de coopération s'appuiera sur un important réseau d'acteurs du secteur de la santé et institutionnels.

D'ores et déjà, des projets numériques vont pouvoir bénéficier de ce financement et de cet accompagnement :

- ✓ Emocare, qui vise à améliorer la qualité de parcours de soins aux urgences pédiatriques pour les jeunes autistes,
- ✓ Request, une solution digitale ayant pour but de systématiser les évaluations cliniques.

L'Espace CoLab de l'Adapei 69, à travers son Living Lab, sera particulièrement mobilisé sur ce projet.

► Développement du numérique

Décembre 2022, une nouvelle édition des Journées du numérique a été organisée au sein du Foyer Jodard à Thizy-les-Bourgs, en partenariat avec l'association Autonabee. Véritable succès !

Une trentaine de personnes des établissements du secteur de Thizy / Amplepuis ont pu :

- ✓ Apprendre à concevoir des objets par le dessin 3D sur ordinateur et l'impression sur imprimante 3D et découpeuse laser ;
- ✓ Imaginer et donner vie à une histoire avec la technique du stop motion en utilisant un décor et des Playmobil ;
- ✓ Découvrir plusieurs robots et leur manière de fonctionner, apprendre à programmer la trajectoire d'un robot par l'intermédiaire du jeu ;
- ✓ Écrire collectivement une histoire musicale et la jouer ensemble avec des instruments électroniques.

► Accueil des étudiants en médecine

En 2022, les établissements et services de l'Adapei 69 ont accueilli environ 80 étudiants de deuxième année de médecine pour un stage de 3 jours et une nouvelle session était organisée en mai 2023.

Les objectifs de ce stage :

- ✓ Permettre de vraies rencontres interpersonnelles entre les étudiants et les personnes en situation de handicap, ainsi que leurs aidants familiaux et professionnels ;
- ✓ Sensibiliser aux challenges d'une société inclusive, permettant à chaque citoyen de réaliser en milieu ordinaire au jour le jour un chemin qui soit sien et lutter contre les préjugés.

Portée par la filière Déficiences, la faculté de médecine de Lyon Sud et le collectif Handicap 69, l'accueil précoce des étudiants en médecine en établissements médico-sociaux doit contribuer à réduire « l'inégal accès à des soins de qualité des personnes en situation de handicap qui trouve, entre autres, son origine dans une formation inadaptée des acteurs du soin, dans la difficulté de ces acteurs à comprendre le handicap et à travailler en réseau avec les acteurs ressources qui accompagnent les personnes vivant avec un handicap [...] »

Défi 2 : Rechercher de nouveaux modes de soutien

Appui au développement et à l'innovation

En 2022, la Chargée de développement et innovation nouvellement recrutée, a rédigé 21 appels à projets pour l'Association et en appui des services et établissements pour le développement de projets innovants.

Diversifier les sources de collecte de fonds

Appel aux dons, legs et donations :

Au-delà du traditionnel appel aux dons annuel envoyé par courrier, les dons des particuliers s'effectuent désormais en grande partie en ligne sur www.adapei69.fr.

En 2023, l'Association, qui se trouve dans une situation de déficit, a plus que jamais besoin des dons du plus grand nombre pour continuer à mener des actions militantes, des propositions pour les enfants sans solutions et financer des projets d'activités pour l'ensemble des personnes accompagnées.

L'Adapei 69 est aussi habilitée à recevoir des legs, donations et assurances-vie. Différents outils ont été créés afin de communiquer sur ces possibilités :

- ✓ Un dépliant synthétique et une brochure de présentation des différents modes de soutien ;
- ✓ Une page internet dédiée sur le site de l'Adapei 69 ;
- ✓ La publication d'une annonce presse dans le Guide 2022 des Notaires du Rhône, ainsi que dans un numéro spécial de la revue du conseil des Notaires.

Les soutiens reçus sont précieux, l'Adapei 69 remercie ses donateurs pour leur générosité !

OSEAT : acteur majeur de l'économie sociale et solidaire

OSEAT, le réseau des 6 Esat et 3 Entreprises adaptées de l'Adapei 69, accompagne par le travail plus de 700 personnes en situation de handicap. Sur l'ensemble des établissements, une quarantaine d'ateliers, organisés en 8 métiers différents, permettent de répondre aux demandes d'un millier de clients au niveau départemental.

La diversité des savoir-faire et la qualité des prestations font d'OSEAT un acteur de référence de l'économie sociale et solidaire sur notre territoire. Afin de rester compétitif, de varier les activités tout en permettant la montée en compétences continue des travailleurs, le réseau sait s'adapter aux enjeux du marché et à ses évolutions. A titre d'exemple, OSEAT s'implique de plus en plus dans le recyclage, notamment avec des clients comme la SMAD, GL events ou la Métropole de Lyon.

Exemples de projets soutenus en 2022

- ✓ Projet de jardin thérapeutique du Foyer de vie La Platière (Groupe APICIL) ;
- ✓ Tablettes numériques à destination des enfants avec TSA (Fondation Orange) ;
- ✓ Organisation de webinaires à destination des aidants (Métropole aidante) ;
- ✓ Projet culturel avec une compagnie d'art baroque (Fonds de dotation) ;
- ✓ Aide à la vie partagée dans le cadre de l'habitat inclusif (Métropole de Lyon).

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

Parmi les grands projets menés en 2022 par la marque pour rendre visibles ses savoir-faire, deux nouveaux sites internet ont été conçus et mis en ligne : www.espace-sarrazin.com (activité traiteur de l'Esat La Courbaisse - Lyon 8) et www.artibois.fr.

OSEAT était aussi présent au Centre des Congrès de Lyon pour la 2^e édition des Halles Inclusives. Cet événement, porté par l'association Prête-moi tes ailes, a permis de mettre en avant les produits réalisés en Esat à l'occasion de ce grand marché de Noël.

Le site OSEAT est également en cours de refonte, il verra le jour en septembre 2023. Au niveau de l'activité à venir, de nouveaux ateliers sont envisagés pour des clients de renom et 2023 verra l'aboutissement du projet démarré en 2022 pour la création de produits 100 % OSEAT. À suivre !

■ Partenariats : à la rencontre du CESE

L'Adapei 69 a saisi en 2022 plusieurs opportunités de présenter son action et ses projets auprès du Conseil économique social et environnemental (CESE) et de son instance régionale le CESER :

- ✓ Une délégation du CESE est venue à la rencontre des personnes en situation de handicap, familles et professionnels de la MAS Jolane et de l'IME L'Oiseau Blanc, dans le cadre d'une consultation nationale « Quel avenir pour les métiers du social ? ». Des visites d'établissements ont permis aux membres de la délégation de découvrir et comprendre le quotidien et les conditions d'exercice des professionnels du médico-social ;
- ✓ Plusieurs représentants du CESER sont venus à la rencontre des travailleurs de l'Esat Jacques Chavent pour découvrir le champ d'action du Pôle Travail et insertion ;
- ✓ La Commission Jeunesse, sport, culture, éducation populaire et intergénérationnelle a reçu Marie-Laurence Madignier, Présidente de l'Adapei 69 et Valérie Bérard, Vice-Président. Tafridja et Christine, toutes deux accompagnées au sein des établissements de l'Adapei 69, étaient également présentes et ont témoigné de leur parcours de vie et de leur envie d'en être pleinement actrices.

Défi 3 : S'inscrire dans une démarche de responsabilité sociale et environnementale (RSE)

L'Adapei 69 a pour ambition de s'inscrire dans une démarche de prise en compte effective des enjeux économiques, sociaux et environnementaux, tant dans ses missions, sa gouvernance, son fonctionnement et les relations avec ses acteurs et partenaires, pour adopter les meilleures pratiques possibles et contribuer ainsi au progrès social et à la protection de l'environnement.

■ Bilan des Gaz à effet de serre

Pour répondre à ses obligations réglementaires et dans le cadre d'un engagement plus global de performance énergétique et environnementale visant à améliorer l'efficacité thermique et énergétique de son patrimoine bâti, l'Adapei 69 a renouvelé son Bilan de gaz à effet de serre (BGES) cette année.

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

Le BGES a permis de constater une baisse significative des émissions (calculées en t CO2e) des établissements et services de l'Adapei 69 (725 t CO2e en moins) depuis le dernier Bilan carbone® calculé pour 2014.

▲ **Audit énergétique**

Dans la suite logique du BGES (voir ci-dessus), l'Adapei 69 a entrepris l'audit énergétique de ses bâtiments. Comment l'établissement est-il chauffé ? Comment le bâtiment est-il isolé ? Quelle est sa performance énergétique et comment l'améliorer ?

Dans le cadre de cette démarche, l'Adapei 69 est accompagnée par un prestataire extérieur. Comme pour les particuliers, un classement énergétique sera attribué à chaque bâtiment, accompagné de recommandations d'amélioration.

▲ **Mesures d'économies d'énergie**

Les craintes de coupure d'électricité au deuxième semestre 2022 et l'augmentation des coûts de l'énergie sont venues s'ajouter au projet plus global de sobriété énergétique pour favoriser la mise en place de mesures d'économies d'énergie, passant essentiellement par un contrôle rigoureux des températures intérieures. Résultat satisfaisant puisqu'une baisse globale des consommations a été constatée fin 2022 par rapport à la même période il y a un an.

▲ **Cap sur la RSO dans le nouveau Projet associatif**

Parallèlement, l'Association a posé les fondations d'un projet plus global intégrant les principes de la RSO comme ligne de conduite. On dénombre traditionnellement 7 piliers de la RSO : les communautés et le développement local, les droits de l'homme, les relations et conditions de travail, la loyauté des pratiques, les questions relatives aux usagers, l'environnement. Certains d'entre eux sont très ancrés dans la culture de l'Adapei 69 et trouvent leur place dans les Projets associatifs successifs. Les administrateurs de l'Adapei 69 ont souhaité pointer le curseur sur la thématique de l'environnement.

Ainsi, la préparation du Projet associatif a consacré une part importante aux questions environnementales. En 2022, les cadres de l'Adapei 69 et les présidents du Club des CVS ont pu exprimer leurs ambitions afin qu'elles trouvent leur place dans le nouveau projet de l'Association et ses déclinaisons en termes d'actions.

Cette démarche traduit une ambition forte, celle d'aller au-delà des aspects réglementaires (BGES, audits énergétiques, décrets tertiaires...) et d'impliquer l'ensemble des collaborateurs et des personnes accompagnées dans une démarche d'amélioration des impacts environnementaux de toutes les activités de l'Association.

ORIENTATION 5

S'engager et agir pour une société inclusive qui reconnaît les personnes en situation de handicap comme citoyens à part entière

Défi 1 - Promouvoir l'ouverture et la vie citoyenne

Défi 2 - Militer et favoriser l'engagement des bénévoles et des professionnels

Défi 3 - Donner la parole et le pouvoir d'agir aux personnes en situation de handicap



Défi 1 : Promouvoir l'ouverture et la vie citoyenne

► Vers un habitat autonome

Le Service logement : faciliter l'accès et le maintien au logement

En 2021, l'Adapei 69 a créé son propre Service logement pour répondre aux projets d'habitat des personnes en situation de handicap qui expriment leur volonté d'avoir accès à des logements de droit commun, comme tout citoyen. Porté par l'équipe du SAVS Pluriel, ce service se veut un facilitateur de l'accès et du maintien au logement et développe des outils à destination des personnes accompagnées et des professionnels de l'Adapei 69, ainsi qu'aux différents partenaires du secteur de l'habitat.

En 2022 :

- ✓ Le Service Logement a facilité les recherches de 6 appartements dans le logement social, dans un secteur aujourd'hui saturé : 3 personnes sortant d'établissements médico-sociaux, 1 couple, 2 familles ;
- ✓ Le service a également travaillé avec le bailleur Rhône Saône Habitat (RSH) sur un projet d'habitat mixte, intergénérationnel et inclusif à Sainte Foy-les-Lyon « La Résidence Grand Roule ». Ce projet à l'architecture unique dans un parc arboré sera composé d'environ 40 logements sociaux à destination de familles, étudiants, personnes âgées et personnes en situation de handicap et de lieux partagés (espace convivial, buanderie...). 13 logements (T1 et T2) seront réservés aux personnes accompagnées et orientées par notre Association. Cette proposition intervient en complément des 11 appartements déjà fléchés en 2021 avec le bailleur Alliade habitat sur les communes d'Ecully et de Meyzieu ;
- ✓ Afin de mieux faire connaître ses missions et d'informer son public sur l'accès au logement, l'équipe s'est dotée d'outils de communication en 2022 : plaquette de présentation, pages internet et intranet, formulaire de demande, publication de fiches outils... ;
- ✓ Enfin le Service logement a participé à plusieurs réunions et groupes de travail sur la thématique du logement pour porter les revendications et besoins des personnes accompagnées par notre Association.

► Action politique : en route pour les élections 2022

Au-delà des mobilisations en faveur de la revalorisation des professionnels du médico-social, le Groupe Action politique, composé d'administrateurs et professionnels du siège, a poursuivi son travail de sensibilisation et de lobbying auprès des élus et des pouvoirs publics.

L'Adapei 69 était notamment fortement mobilisée à l'approche des élections 2022, législatives et présidentielles, pour soutenir les personnes en situation de handicap dans l'exercice de leur droit de vote, sensibiliser les élus et porter les revendications de l'Associations auprès des candidats :

- ✓ Constitution d'un kit de ressources utiles sur le site internet de l'Adapei 69 : vidéos et documents en FALC sur le fonctionnement des élections, les modalités de vote... ;
- ✓ Envoi de courriers de sensibilisation aux mairies pour rendre les bureaux de vote accessibles, diffusion d'un guide de bonnes pratiques, diffusion des plaidoyers Adapei 69 / Unapei ;

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

- ✓ Organisation de petits-déjeuners politiques avec les candidats aux élections législatives :
 - le mercredi 18 mai à la Résidence Santy et à l'Esat La Courbaisse (Lyon 8) pour évoquer les questions de l'habitat, de la citoyenneté et de la vie professionnelle ;
 - le mercredi 1^{er} juin à l'IME Les Coquelicots et à la MAS Jolane sur la thématique du droit à l'éducation, la santé et des aidants.

■ Incontournables réseaux sociaux

En matière d'information, de valorisation et de sensibilisation autour des actions de l'Adapei 69 et de ses établissements, les réseaux sociaux sont devenus des outils forts, qui font désormais partie intégrante du dispositif de communication de l'Adapei 69.

L'Association a renforcé en 2022 sa présence sur trois réseaux principaux :

- ✓ Facebook : cibles familles, personnes accompagnées et professionnels, orienté action associative et actualités réseau ;
- ✓ LinkedIn : cibles professionnels et partenaires, orienté action associative et recrutement ;
- ✓ Twitter : cibles représentants politiques, médias et partenaires, orienté action politique.

En mai 2023, la page LinkedIn compte plus de 5 000 abonnés, soit 1 100 de plus qu'un an auparavant et une augmentation de 30%.

■ Opération Brioches

Du 3 au 9 octobre 2022, les bénévoles, personnes accompagnées et professionnels de l'Opération Brioches se sont mobilisés pour mener cette action nationale de sensibilisation et de collecte de fonds auprès du grand public.

En 2022, 41 408,50 € ont été récoltés grâce à la vente de 7 926 brioches sur 50 points de vente par 250 vendeurs. Ils permettront de financer des projets concrets portés par les 24 établissements participants. Parmi ces projets :

- ✓ Organisation d'un spectacle pour les jeunes de l'IME Les Coquelicots avec les classes de CM1 et CM2 de l'école de Pusignan ;
- ✓ 3 jours à Disneyland Paris pour les résidents de la MAS Jolane ;
- ✓ Achat d'une borne Handi-mélo pour l'EAM L'Orée des Balmes ;
- ✓ Achat d'une balancelle de jardin pour le Foyer Le Verger...

Bravo à toutes les personnes engagées dans cette belle opération de solidarité, personnes accompagnées, bénévoles et professionnels.

■ Sensibiliser les entreprises via la taxe d'apprentissage

Avec le soutien d'un administrateur en charge de la collecte de la taxe d'apprentissage, la campagne a été renouvelée en 2022 et généré près de 96 000 € de versement (88 000 € en 2021 et 76 000 € en 2020).

LE PROJET ASSOCIATIF 2017-2022

EN ACTION

Les actions de communication se sont renforcées pour un relais maximum de cette campagne de collecte, qui constitue également un outil important de sensibilisation des entreprises sur l'importance des apprentissages et de la pré-professionnalisation des personnes en situation de handicap. Parmi les actions :

- ✓ Page web dédiée et plaquettes ;
- ✓ Envoi d'un courrier aux adhérents, contributeurs des précédentes années, clients et fournisseurs Adapei 69, partenaires et prospects ;
- ✓ Campagnes d'Emailing régulières ;
- ✓ Communication sur l'ensemble des supports de l'Adapei 69 ;
- ✓ Une plateforme de versement dédiée pour recueillir les versements par carte bleue, chèque et virement a également été mise en place.

Le saviez-vous ?

Calculée sur 0,68% de la masse salariale des entreprises, 13% de la somme versée au titre de la taxe d'apprentissage sert à financer les formations initiales technologiques et professionnelles.

C'est le seul impôt pour lequel l'entreprise choisit son ou ses bénéficiaires. Les Esat et IMPro de l'Adapei 69 sont habilités à recevoir le versement de la Taxe d'apprentissage.

▲ Duoday

Le DuoDay est un événement organisé sur toute la France qui permet la formation de duos entre des personnes en situation de handicap et des professionnels issus du milieu ordinaire. Cette journée vise à sensibiliser les différents acteurs sur l'inclusion des personnes en situation de handicap dans le monde du travail et à permettre aux personnes en situation de handicap de découvrir un métier de leur choix.

En 2022 encore, avec l'appui de leurs professionnels accompagnants et du Service Connect, de nombreux travailleurs des Esat de l'Adapei 69 ont participé à cette journée. Parmi les structures accueillantes : la Métropole de Lyon, Handicap international, Courir Part-Dieu, SNCF Voyage Perrache, la Crèche Les Lucioles, API Paysage, Renault Trucks, Le Grain et la Meule, Bricomarché, Gardet Horticulture, Barronier palettes du Lyonnais, L'Idéal, Les 3 brasseurs, et le siège de l'Adapei 69 !

Défi 2 : Militer et favoriser l'engagement des bénévoles et des professionnels

▲ Campagne de Noël

Grâce à l'implication de deux bénévoles en charge de la diffusion de la campagne, les commandes de Noël du catalogue Unapei / Adapei 69 ont permis de récolter 2 756 € en 2022, destinés à soutenir la végétalisation et l'aménagement d'un espace ludique extérieur, comprenant un terrain de pétanque, au Foyer Les Tournesols.

Engagement bénévole

Cette année encore, les commissions bénévoles de l'Adapei 69 ont réalisé des actions concrètes pour mettre en lumière la question de la déficience intellectuelle.

Commission Sensibilisation scolaire

1 052 personnes ont bénéficié d'une sensibilisation à la déficience intellectuelle par les bénévoles de la Commission. Une année riche en rencontres et en actions !

Parmi les grands projets menés en 2022 ou en cours de réalisation :

- ✓ **Une sensibilisation d'envergure auprès des élèves du Collège St Louis de la Guillotière.** L'intervention comprenait le témoignage d'un jeune accompagné en situation de handicap, Mathis, qui a pu illustrer concrètement le handicap auprès des jeunes. La sensibilisation comprenait aussi la diffusion du film « Les Bruissements du monde » et un spectacle du Foyer Henri Thomas. 550 élèves, de la 6^e à la 3^e, ont été concernés par ce projet ;
- ✓ **Des interventions auprès des écoles de la ville de Lyon :** l'Adapei 69 a sensibilisé 13 classes (2 en attente) de différents niveaux dans différentes écoles. 320 élèves et une dizaine d'adultes ont été concernés ;
- ✓ **Le Forum de Tassin la Demi-Lune:** 142 personnes sensibilisés (138 élèves de 4^e et de 5^e) et 4 adultes ;
- ✓ Des sensibilisations auprès de partenaires du territoire. Une, à la Préfecture de Lyon en octobre, avec une dizaine de personnes. L'autre auprès de l'entreprise Total Energie à Lyon, pour 20 personnes.

Commission Accessibilité

La Commission Accessibilité est composée de parents bénévoles, de professionnels et de personnes accompagnées. Tous sont référents accessibilité et ont bénéficié d'une formation complète sur ce sujet. Une nouvelle formation a été co-construite en lien avec Adapei 69 Formation pour former de nouveaux bénévoles en 2023.

La Commission rayonne largement au niveau des partenaires du territoire. Les membres de la commission participent à plusieurs groupes de travail au niveau métropolitain et à la ville de Lyon. Au sein de la Métropole de Lyon, la Commission métropolitaine d'accessibilité (CMA) a été déployée dans sept commissions thématiques. L'Adapei 69 a un représentant désigné dans chaque commission thématique et un représentant au Bureau. Cette inscription au Bureau a pour but de représenter et placer la déficience intellectuelle au cœur des préoccupations. Cette présence a permis de mettre en évidence le besoin de déploiement de la démarche S3A et FALC dans les établissements ERP classés 100% accessibles par exemple.

La Commission promeut l'utilisation du label S3A (accueil, accompagnement et accessibilité), du FALC et de l'accessibilité de manière générale, en participant à l'élaboration de documents spécifiques, comme par exemple, en 2022 à la Préfecture du Rhône où une sensibilisation a été menée auprès des agents de l'État.

Fonds de solidarité

En 2022, le taux de participation des familles au titre du Fonds de solidarité est de **23%**, soit le même que l'an dernier, mais loin des 35% de participation d'avant Covid. La totalité des fonds récoltés s'élève à 38 435,06 euros. L'Association tient à remercier l'investissement bénévole des nombreux

correspondants du Fonds de solidarité, qui permet de financer chaque année de beaux projets tels que l'achat de vélos adaptés, des projets d'animations ou d'activités.

Pour rappel, 50% de la participation au Fonds de solidarité revient à l'établissement concerné afin de financer des projets, sur proposition des équipes, des personnes accompagnées et avec l'accord des membres de CVS. Le reste de la somme contribue aux projets associatifs.

■ Relais des campagnes Unapei

L'Adapei 69 participe à la diffusion des campagnes thématiques nationales portées par l'Unapei, outils de plaidoyer en local auprès de ses partenaires et décideurs publics.

Parmi les grandes actions de communication en 2022 :

- ✓ Le début d'année a été marqué par la campagne #UrgenceHandicap, relayée par l'Adapei 69 sur l'ensemble de ses supports : réseaux sociaux, lettre Essentiel, Bulletin de l'Adapei 69 et site internet. Par cette campagne, l'Unapei a souhaité interpeller les décideurs publics, le grand public et l'ensemble des candidats à l'élection présidentielle afin de dénoncer un système qui ignore les personnes en situation de handicap, les aidants et les professionnels, dégradant les conditions d'accompagnement des personnes handicapées ;
- ✓ Au début de l'été et pour la 3^e année consécutive, l'Unapei a relancé la campagne de mobilisation citoyenne #JaiPasEcole afin de révéler la situation des enfants en situation de handicap privés d'accès à l'école. L'Adapei 69 s'est une nouvelle fois associée à cette campagne afin de la relayer auprès du grand public pour inviter les familles concernées à partager leur témoignage et exprimer leurs besoins et attentes sur le site www.marentree.org.

Défi 3 : Donner la parole et le pouvoir d'agir aux personnes en situation de handicap

■ Sensibilisation des Conseils de la vie sociale (CVS)

Suite à la création d'une formation spécifique sur les CVS par Adapei 69 Formation à la demande de la Commission de suivi des CVS et à son organisation auprès des élus, une sensibilisation auprès des CVS de l'ensemble des établissements de l'Association a été proposée. Les élus de 29 CVS de l'Adapei 69 (sur les 31 existants) ont été sensibilisés par l'équipe de l'Action associative, soit un total d'environ 250 personnes accompagnées et familles des services et établissements l'Association.

L'objectif de ces sensibilisations : transmettre une base commune de connaissances sur le rôle et le fonctionnement du CVS, impulser la participation des personnes accompagnées et le « faire-vivre » entre l'ensemble des élus du CVS. Cela a également permis d'informer les élus sur l'Action associative (bénévolat, adhésion, commissions...), sur les orientations de l'Adapei 69 sur la participation des personnes, et de recueillir les bonnes pratiques existantes qui pourront ensuite être diffusées.

▀ Club des Présidents de CVS

Le premier Club des Présidents de CVS a été lancé en novembre 2021 afin de donner un espace d'échanges privilégié aux personnes accompagnées présidents et présidentes de CVS, de les accompagner dans leur rôle et de conforter la participation des élus de CVS au sein de l'Adapei 69.

En 2022, trois réunions du Club des Présidents ont été organisés, sur différentes thématiques chères à l'Association : le droit de vote, le projet européen et la charte européenne et pour finir la RSO et l'environnement.

La participation est encourageante, avec une vingtaine de Présidents et Co-présidents présents à chaque réunion. En 2023, ils ont d'ores et déjà participé en nombre et donné leur avis sur la note associative concernant le vieillissement !

▀ Fest'IME 2022

Cette nouvelle édition du Fest'IME, le festival des IME de l'Adapei 69, était attendue depuis longtemps, alors que les précédentes éditions avaient dû être annulées en raison du contexte sanitaire.

Après plusieurs mois de travail au sein des établissements, plus de 400 jeunes, professionnels et leurs familles étaient réunis le jeudi 23 juin 2022 sous le chapiteau du Cirque Imagine (Vaulx-en-Velin), pour un programme autour de la thématique de la nature.

Les spectacles, imaginés et composés au sein des IME avec le soutien des équipes pédagogiques, ont offert de grands moments d'émotions aux artistes et spectateurs. En parallèle, des stands et ateliers autour du thème central de la nature étaient proposés et animés par les IME eux-mêmes ou par des bénévoles et professionnels de l'Action associative : maquillage, création de crème naturelle à base de fleurs, confection de brochettes de fruits frais... Un espace d'exposition était également proposé avec des créations artistiques réalisées par les jeunes : photos, bijoux, films, BD ou encore créations de l'atelier bois de l'IME Perce Neige.

RAPPORT DE GESTION 2022

Laurence Regard, Trésorière

Le « résultat comptable » de l'exercice 2022 est de -5 378 125 €, il était de -1 666 615 € en 2021. Le « résultat effectif présenté » régresse de -2 739 301 €, passant de +219 020 € (définitif), en 2021, à -2 520 281 € (estimé jusqu'à validation des autorités de tutelle), en 2022.

Passage du résultat comptable au résultat effectif présenté 2022

RESULTAT 2021/2022	ARS (hors EAM)	Métropole (dont EAM)	Rhône (dont EAM)	Gestion commerciale	Siège financier	Gestion associative	2022 Adapei 69	2021 Adapei 69	Var. 2021/2022
Résultat comptable	-2 873 436 €	-1 307 083 €	-2 026 650 €	1 132 018 €	-30 342 €	-272 632 €	-5 378 125 €	-1 666 615 €	-3 711 509 €
Dépenses non opposables	803 713 €	1 547 824 €	93 120 €	137 274 €	8 362 €		2 590 293 €	1 916 804 €	673 489 €
Résultat effectif présenté	-2 069 724 €	240 741 €	-1 933 531 €	1 269 292 €	-21 979 €	-272 632 €	-2 787 832 €	250 188 €	-3 038 020 €
Dépenses opposables (*)		-161 679 €	-105 872 €				-267 551 €	31 169 €	-298 719 €
Résultat effectif (*)	-2 069 724 €	402 420 €	-1 827 659 €	1 269 292 €	-21 979 €	-272 632 €	-2 520 281 €	219 020 €	-2 739 301 €

(*) Résultat effectif **estimé** sur 2022 dans l'attente des arrêtés de résultats définitifs des financeurs et résultat effectif **définitif** sur 2021

La détérioration du résultat comptable s'explique principalement par :

- ✓ Le contexte inflationniste (+5,2% en 2022 - *Source : Insee, indice des prix à la consommation*), lié à la relance post-covid et à la guerre en Ukraine, qui a impacté directement les budgets des services et établissements sur les lignes achats, transport, alimentation et les dépenses d'investissement qui ont fortement augmenté ;
- ✓ La crise et la perte d'attractivité des métiers du soin et de l'accompagnement qui continuent d'aggraver nos problématiques de ressources humaines (multiplication des postes vacants, pénurie des recrutements, turn-over et absentéisme importants, précarisation des salariés, climat social tendu...). Cela entraîne des coûts supplémentaires avec l'explosion des remplacements et de l'intérim pour faire face aux obligations d'encadrement (notamment pour les établissements médicalisés et les internats) ;
- ✓ Le financement partiel, par l'ARS et les collectivités, des mesures du Ségur de la santé et des revalorisations salariales avec l'augmentation du point (+3% en 07/22) et la hausse du SMIC (+5,56% en 2022), avec une méthode utilisée pour calculer les dotations complémentaires qui défavorise plus particulièrement les établissements médicalisés aux effectifs plus importants ;
- ✓ Le sous-financement structurel des établissements dépendant de la responsabilité de l'ARS, comparativement aux établissements de même nature (IME, MAS, Esat et « forfait soins » des EAM), et l'accueil d'un très grand nombre de situations complexes (notamment autisme sévère, troubles sévères du comportement ou polyhandicap) qui entraîne des accidents professionnels, un turn-over important, des situations d'épuisement professionnel et nécessite des renforts complémentaires...

Après réaffectation des « forfaits soins » ARS liés aux EAM et AJM au niveau des financeurs Métropole de Lyon et Département du Rhône, le « résultat effectif présenté » régresse de -2 739 k€ (-2 520 k€ en 2022 contre +250 k€ en 2021), avec une atténuation significative de notre déficit par les bons résultats commerciaux de nos Esat qui se maintiennent malgré le contexte économique et inflationniste. Le déficit pour les établissements sous financement ARS (hors EAM) est de -2 069 k€ et celui pour les établissements du Rhône (incluant les EAM) de -1 827 k€.

Évolution prévisible de l'Association et événements post-clôture

La situation financière actuelle, au-delà de fragiliser notre Association, impacte désormais fortement notre trésorerie, nous obligeant à différer certains investissements, mais également d'une manière plus globale, à porter une vigilance particulière à l'ensemble de nos dépenses.

Dans ce contexte, l'Adapei 69, sa Direction générale et son Conseil d'administration, ont d'ores et déjà commencé à élaborer une feuille de route, partagée avec les Directions d'établissement, pour améliorer la situation à travers des actions concrètes et immédiates. Mais ces mesures ne suffiront pas sans le soutien de nos financeurs et le réajustement de leurs dotations.

Alors que nous rédigeons ce Rapport de gestion pour l'année 2022, l'Association a d'ores et déjà alerté l'ARS et le Département du Rhône de ses grandes difficultés financières. Des rencontres sont programmées avec le Directeur départemental de la délégation de l'ARS et le Vice-président en charge des solidarités et de l'autonomie du Département du Rhône afin de travailler sur les pistes et solutions à mettre en œuvre pour permettre un retour à l'équilibre financier à moyen terme.

Parallèlement, en février 2023, face aux enjeux forts auxquels le secteur médico-social est confronté (inflation, augmentation du point d'indice...), la Métropole de Lyon a relevé son taux directeur pour 2023 à 5%, dont 1,15% de mesure ponctuelle pour prendre en compte la rétroactivité des revalorisations salariales. De son côté, mi-mai 2023, le Département du Rhône a annoncé une actualisation du taux de progression de son enveloppe budgétaire qui passerait alors de 2,3% à 5% au 1^{er} juillet 2023.

Évolution des taux directeurs

Financier	2020	2021	2022	2023
Département du Rhône	0,50%	0,50%	0,50%	2,3%, puis 5% à partir de 07/2023 (à confirmer)
Métropole de Lyon	0,50%	1,00%	1,00%	3,85% et 1,15% de mesure ponctuelle
ARS	0,94%	0,81%	2,35%	En attente

Ces éléments seront prochainement confirmés par les collectivités dans le cadre de la signature des Contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM), respectivement avec la Métropole de Lyon et le Conseil départemental du Rhône, sur la période 2023-2027.

Avec l'ARS, le CPOM de l'Association, renouvelé en 2022, couvre la période 2022-2026 et l'ensemble des mesures nouvelles ont été mises en œuvre (transformation de l'offre des IME L'Espérelle et Perce Neige en DIME, pérennisation des unités renforcées de l'EAM La Rose des Sables).

Parallèlement, des demandes de Crédits non reconductibles (CNR) seront sollicitées à l'ARS pour l'exercice 2023. En 2022, l'Adapei 69 a reçu 1 328 k€ de CNR contre 1 484 k€ en 2021 et en a utilisé 1 083 k€, avec un solde restant de 3 253 k€ à utiliser au 31/12/22.

Le solde des CNR d'exploitation de +523 k€ sera entièrement consommé en 2023. Il correspond essentiellement à des enveloppes allouées permettant de financer du renfort de personnel pour pallier aux situations critiques (résidents nécessitant un accompagnement renforcé) ou de la formation.

Le solde des CNR d'investissement de +2 730 k€ sera consommé au fur et à mesure de l'amortissement des immobilisations correspondantes (installation de rails de transfert, extension de l'Accueil de jour médicalisé de la MAS Soleil, réhabilitation de l'école de l'IME Le Bouquet...).

CNR ARS 2022	Solde 31/12/21	Solde 31/12/22	Variation
CNR Investissement	2 688 k€	2 730 k€	+42 k€
CNR Exploitation	1 114 k€	523 k€	-591 k€
Total ARS CNR	3 802 k€	3 253 k€	-549 k€

Activités de l'Association

2 823 places de services ou établissements ont été financées sur l'exercice 2022, soit une augmentation de 36 places en 2022, avec la transformation de 7 places d'IME internat en 21 places de SESSAD et des Extensions non importantes (ENI) de 15 places de SESSAD.

Le nombre de journées déclarées en 2022 (hors activités CAMSP et SESSAD facturées à l'acte et SAVS en journées d'ouverture) est de 605 361 journées, en ligne avec 2021 avec 605 374 journées réalisées, soit un taux d'activité global de 99,7%.

L'année 2022 a été marquée par des évolutions d'agrément sur trois établissements, dans le cadre de la transformation de l'offre médico-sociale prévue au CPOM ARS, pour répondre aux besoins des personnes accompagnées.

Établissement	Section	Ancien agrément	Transformation ou création	Nouvel agrément	Date de modification
Joséphine Baker	SESSAD Accueil de jour	6	+3	9	mai-22
Perce-Neige	DIME	80	+18	98	sept-22
	Internat	59	-6	53	
	Externat	21	-	21	
	SESSAD	-	+24	24	
Espérelle	DIME	92	+8	100	sept-22
	Externat	44	-	44	
	Internat	33	-1	32	
	Séquentiel	15	-	15	
	SESSAD	-	+9	9	

Ressources de l'Association

Le total des ressources pour l'exercice 2022 progresse de +12 727€ k€, passant de 132 218 k€ sur 2021 à 144 945 k€ sur 2022.

Pour rappel, la mise en œuvre du nouveau plan comptable des associations, en 2020, avait donné lieu au reclassement du compte de produits « engagements à réaliser sur ressources affectées », positionné précédemment en bas du compte de résultat, en charges d'exploitation sur les exercices.

En 2022, les produits de la tarification liés aux prix de journée Métropole de Lyon et Conseil départemental du Rhône et à la dotation globale ARS représentent 72 % des ressources, et augmentent de +9 960 k€ pour atteindre 108 402 k€ (contre 98 441 k€ en 2021). Cette augmentation des produits de tarification est principalement liée à la prise en charge partielle, par l'ARS et les collectivités, du Segur pour les professionnels soignants et socio-éducatifs (+5 099 k€).

Les autres ressources proviennent des activités commerciales des Esat et Entreprises adaptées, de l'aide aux postes et de recettes diverses.

Le chiffre d'affaires lié aux activités commerciales augmente de +1 306 k€, passant de 12 455 k€ sur 2021 à 13 761 k€ sur 2022.

L'aide aux postes, qui est un complément de salaire versé aux travailleurs handicapés des Esat et des salariés des EA par l'État, a augmenté de +651 k€, passant de 10 567 k€ en 2021 à 11 219 k€ en 2022.

Dépenses de l'Association

Le total des dépenses pour l'exercice 2022 augmente de +16 438 k€, passant de 133 885 k€ sur 2021 à 150 323 k€ sur 2022.

Les dépenses de personnel constituent le principal poste de dépenses avec 98 142 k€ sur 2022, soit 65,28 % des charges totales en 2022, avec un poste intérim en augmentation correspondant à 8,2 % des dépenses, contre 6,5 % sur 2021.

Le nombre de salariés est 1 899 (hors travailleurs handicapés des Esat) en 2022, pour 1 950 en 2021.

Le nombre d'équivalents temps plein (ETP) est de 1 789 en 2022, dont 1 507 salariés en CDI, pour 1 762 en 2021, dont 1 479 salariés en CDI.

Les achats constituent le second poste le plus important avec 11,6 % des dépenses en 2022 (10,06 % en 2020). Ils concernent principalement l'énergie, les fournitures, les déplacements et les dépenses liées aux activités.

Le troisième poste le plus important concerne les bâtiments (amortissements, loyers, maintenance, intérêts d'emprunts...) avec 5,7 % du total des dépenses en 2022 (6,35 % en 2021).

Les autres postes significatifs sont l'alimentation, 5,1 %, et les transports, 2,8 % (respectivement 5,2 % et 2,84 % en 2021).

Le résultat financier 2022 (-106 k€) baisse de -334 k€ par rapport à 2021 (+228 k€). Cette baisse s'explique par la constatation d'une moins-value sur cession de titres de placement (-123 k€) et des produits financiers en baisse (-204 k€).

Le résultat exceptionnel 2022 (+636 k€) est en augmentation par rapport à 2021 (-21 k€). Il se compose essentiellement de dotations aux provisions (-71 k€) et de charges sur « opérations de gestion » (-196 k€) compensées par les reprises sur provisions (+252 k€), les produits sur « opérations de gestion » (+520 k€) et les produits de « cessions d'immobilisation » (+28 k€) et « quote-part de subvention d'investissement » (+124 k€).

Bilan actif

L'actif du bilan de l'Association a augmenté en valeur nette de +821 k€ sur 2022 (122 233 k€ contre 121 412 k€ au 31/12/21).

L'accroissement du parc immobilisé exprime l'importance des travaux engagés ces derniers mois. Il s'établit, en valeur nette, à 70 332 k€ au 31/12/22, pour 64 850 k€ au 31/12/21, avec les évolutions suivantes :

- ✓ Achat du terrain et des bâtiments de la MAS Jolane (3 869 k€), réhabilitation partielle de la MAS Jolane (1 688 k€), réaménagement des locaux des foyers de L'Étape (213 k€).
- ✓ Augmentation du poste « immobilisations corporelles en-cours », avec les travaux menés sur le site de l'IME Le Bouquet (1 003 k€) et l'équipement de la cuisine centrale de l'EA Bellevue à Thizy-les-Bourgs (246 k€).
- ✓ Augmentation du poste « immobilisations incorporelles en cours », en lien avec la migration du logiciel Administration du personnel et paie (183 k€), et la poursuite du déploiement de l'outil de gestion commerciale Sylob (57 k€).
- ✓ Sorties, pour un montant brut total de 1 723 k€, composées essentiellement de « mises au rebut de matériels » et du renouvellement du parc automobile.

L'augmentation du poste « créances clients et comptes rattachés » de +2 843 k€ (8 130 k€ au 31/12/22 contre 5 287 k€ au 31/12/21) s'explique principalement par le décalage sur 2023 de la régularisation de la dotation des financeurs et de la hausse des encours « Creton ».

La hausse du poste « autres créances » de +1 276 k€ (4 596 k€ au 31/12/22 contre 3 320 k€ au 31/12/21) s'explique principalement par la subvention de la Métropole pour L'Étape.

Concernant la trésorerie, le poste « valeurs mobilières de placement » diminue de -2 746 k€ sur l'exercice 2022 (24 716 k€ au 31/12/22 contre 27 463 k€ au 31/12/21) et, dans le même temps, les « disponibilités » diminuent aussi de -6 411 k€ (11 326 k€ au 31/12/22 contre 17 738 k€ au 31/12/21). Cette baisse s'est concrétisée par la vente de placements financiers de l'Association, en juillet 2022, pour faire face, notamment, aux besoins de trésorerie en rapport avec des niveaux d'investissements importants et des contraintes budgétaires liées au préfinancement des rémunérations en lien avec les mesures Ségur et les revalorisations salariales.

Bilan passif

Le passif du bilan de l'Association augmente en valeur nette de 821 k€ sur 2022 (122 233 k€ au 31/12/2022 contre 121 412 k€ au 31/12/21).

La diminution des « fonds propres » de -4 077 k€ (65 060 k€ au 31/12/22 contre 69 137 k€ au 31/12/21) s'explique essentiellement par l'intégration du résultat comptable 2022, déficitaire de -5 378 k€ (déficitaire de -1 667 k€ en 2021), et par le versement d'une subvention de 1 400 k€ de la Métropole de Lyon pour le projet de réhabilitation et restructuration du Foyer d'hébergement Le Grand Large (Décines).

Le poste « provisions pour risques et charges » augmente par rapport à 2021, passant de 3 507 k€ à 5 082 k€ en 2022. L'augmentation de +1 575 k€ s'explique essentiellement par celle de +1 602 k€ de la provision pour risques liée aux jeunes adultes sous amendement Creton (passant de 914 k€ en 2021 à 2 516 k€ en 2022) et, dans une moindre mesure, par celle de la provision pour pensions et obligations similaires (+91 k€) compensée en partie par la baisse de la provision pour litiges (-118 k€).

Le poste « fonds dédiés » a diminué sur l'exercice (-833 k€) passant 9 589 k€ au 31/12/21 à 8 759 k€ au 31/12/22. Cette diminution s'explique par la diminution des « fonds dédiés d'exploitation », passant de 1 114 k€ en 2021 à 523 k€ en 2022, et de celle des « fonds dédiés CITS ».

Le poste « emprunts » a augmenté sur l'exercice de +1 858 k€, passant de 16 903 k€ au 31/12/22 à 15 044 k€ au 31/12/21. Cette hausse s'explique principalement par le nouvel emprunt pour l'achat de la MAS Jolane et par le remboursement des emprunts bancaires sur la période.

Le poste « dettes fournisseurs d'exploitation » augmente de +681 k€ (7 596 k€ au 31/12/22 pour 6 914 k€ au 31/12/21). Cette hausse est liée au poste « factures d'achats de biens et de prestations de services » pour +814 k€, compensée partiellement par une baisse de -133 k€ du poste « factures non parvenues ». Les « dettes fournisseurs d'immobilisations » augmentent également de +155 k€ (967 k€ en 2022 pour 811 k€ en 2021).

Les « dettes fiscales et sociales » augmentent de +2 246 k€, passant de 13 918 k€ au 31/12/21 à 16 164 k€ au 31/12/22. Cette hausse s'explique par l'augmentation des cotisations URSAFF en lien avec la hausse des rémunérations liées au Ségur de la santé et la revalorisation du point d'indice et du SMIC, par l'impact de la provision pour congés payés.

Les « autres dettes » diminuent de -792 k€ (passant de 2 431 k€ au 31/12/21 à 1 639 k€ au 31/12/22). La baisse s'explique par la diminution de -607 k€ du poste « créditeurs studios APL collectifs », de -423 k€ du poste « rabais, remises, ristournes à accorder ». Ces diminutions sont partiellement compensées par une hausse de +211 k€ du poste « Crédeurs divers ».

▲ Affectations proposées par le Conseil d'administration pour les résultats 2022 propres à l'Association

Au niveau des résultats associatifs :

- ✓ **Affectation du résultat de la gestion associative**, déficitaire de **-272 632 €** (dont **-21 144 €** pour le Bulletin, **-279 079 €** pour l'Action associative, **+1 158 €** pour La Passerelle du Sourire à Meyzieu, **+26 433 €** pour le service Adapei 69 Formation) : le Conseil d'administration propose d'affecter **-21 144 €** en compensation de « report à nouveau déficitaire », **-23 875 €** en compensation de « report à nouveau bénéficiaire » et **-227 612 €** en compensation des « réserves de compensation des déficits » ;
- ✓ **Affectation des résultats de la gestion commerciale (EA)**, déficitaires de **-290 279 €** : le Conseil d'administration propose d'affecter l'intégralité de ce résultat déficitaire en compensation de « report à nouveau bénéficiaire » des Esat/EA pour **-290 279 €** ;
- ✓ **Affectation des résultats de la gestion commerciale (Esat)**, excédentaires de **+1 559 571 €** : le Conseil d'administration propose de les affecter en compensation de « report à nouveau déficitaire » des Esat/EA pour **290 279 €**, en « réserve d'investissement » pour **+989 292 €** (**+189 292 €** pour l'aménagement thermique du site de l'Esat Jacques Chavent, **600 000 €** pour la réhabilitation des bâtiments de l'Esat Léon Fontaine, et **200 000 €** pour le développement des outils informatiques (Dossier unique informatique, Gestion des temps....)) et en « mesures d'exploitation » pour **280 000 €** (fonctionnement de l'Equipe mobile pour la gestion des comportements-problèmes pour **80 000 €** et développement des outils informatiques pour **200 000 €**).

Au niveau des résultats sous contrôle financeurs, intégrant les résultats cofinancés des EAM sur la Métropole de Lyon et le Rhône, sous réserve de validation par les autorités de tarification :

- ✓ **Affectation du résultat lié au CPOM ARS siège**, déficitaire de **-21 979 €** : le Conseil d'administration propose de l'affecter en compensation de la « réserve de compensation des déficits » ;
- ✓ **Affectation des résultats des établissements sous CPOM ARS**, déficitaire de **-2 069 724 €** : le Conseil d'administration propose d'affecter **+700 838 €** en « report à nouveau bénéficiaire » et **-2 770 562 €** en « report à nouveau déficitaire » ;
- ✓ **Affectation des « résultats effectifs présentés » des établissements sous CPOM Métropole de Lyon**, bénéficiaire de **+402 420 €** (avant confirmation des refus éventuels de provisions) : le Conseil d'administration propose de compléter la ligne « report à nouveau bénéficiaire » pour **+933 630 €** et d'affecter en « report à nouveau déficitaire » pour **-531 046 €**, dans l'attente de la validation par la Métropole de Lyon ;
- ✓ **Affectation des « résultats effectifs présentés » des établissements sous CPOM Département du Rhône**, déficitaire de **-1 827 656 €** (avant confirmation des refus éventuels de provisions) : le Conseil d'administration propose d'affecter **+448 628 €** en « report à nouveau bénéficiaire » et **-2 276 287 €** en « report à nouveau déficitaire », dans l'attente de la validation par le Département du Rhône.

Compte de résultat (€)

Libellé	Exercice 2022	Exercice 2021
Produits d'exploitation		
Cotisations	81 920	88 830
Ventes de Biens	794 120	857 571
Ventes de Prestations de service	15 769 881	14 315 247
Dotations et Produits de tarification		
Concours publics et subventions d'exploitation	108 401 689	98 441 137
<i>dont part des activités médico-sociales sous gestion contrôlées</i>	108 141 994	98 197 470
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	76 324	339 012
Legs, donations et assurance-vie		
Contributions financières	5 815	12 369
Reprises sur provisions, amortissements. et transferts de charges	3 705 712	3 022 657
Utilisations des fonds dédiés	1 758 524	1 477 003
Autres produits	13 129 285	12 810 098
TOTAL I	143 723 271	131 363 475
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	104 202	39 000
Variation de stock	-356	662
Autres achats et charges externes	47 638 939	43 112 676
Aides financières	31 762	38 334
Impôts, taxes et versements assimilés	6 363 586	5 811 717
Salaires et traitements	61 194 262	55 325 783
Charges sociales	24 611 931	20 414 787
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	4 781 664	4 760 931
Dotations aux provisions	2 847 334	1 176 167
Reports en fonds dédiés	1 021 825	1 990 189
Autres Charges	1 035 739	567 322
TOTAL II	149 630 889	133 237 569
Résultat d'exploitation (I - II)	-5 907 618	-1 874 094
Produits financiers		
De participation	57 889	54 371
Autres intérêts et produits assimilés	233 578	437 204
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL III	291 467	491 575
Charges financières		
Intérêts et charges assimilées	274 636	263 549
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	123 154	
TOTAL IV	397 790	263 549
Résultat financier (III - IV)	-106 323	228 026
Résultat courant avant impôts (I - III + II - IV)	-6 013 941	-1 646 067
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	519 501	156 903
Sur opérations en capital	159 142	102 525
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	251 885	104 245
TOTAL V	930 527	363 674
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	195 601	216 899
Sur opérations en capital	28 537	21 873
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	70 573	145 450
TOTAL VI	294 711	384 222
Résultat exceptionnel (V - VI)	635 816	- 20 548
Total des produits (I + III + V)	144 945 266	132 218 724
Total des charges (II + IV + VI)	150 323 390	133 885 340
EXCEDENT OU DEFICIT	-5 378 125	- 1 666 615

▲ Bilan Actif (€)

ACTIF	Brut 2022	Amortissement 2022	Net 2022	Net 2021
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	728 657	722 394	6 263	12 263
Frais de recherches et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	57 895	49 755	8 140	8 917
Fonds commercial				
Autres	202 009		202 009	202 009
Immobilisations incorporelles en cours	237 462		237 462	163 680
Avances et acomptes	183 193		183 193	
Immobilisations corporelles				
Terrains	9 692 585		9 692 585	5 823 585
Constructions	92 864 665	41 720 358	51 144 307	51 689 468
Installations techniques, matériel et outillage industriel	17 243 804	13 136 921	4 106 882	3 885 829
Autres	9 640 021	6 974 773	2 665 248	2 177 288
Immobilisations grevées de droit				
Immobilisations corporelles en cours	2 268 654		2 268 654	887 017
Avances et acomptes	3 000		3 000	
Immobilisations financières				
Participations	1 996 003		1 996 003	1 764 847
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	206 997		206 997	206 997
Prêts	2 595		2 595	2 595
Autres	69 469		69 469	74 387
TOTAL I	135 397 011	62 604 201	72 792 810	66 898 882
Actif circulant				
Stocks et en cours				
Matières premières et autres approvisionnements	226 053		226 053	287 676
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis	22 974		22 974	30 507
Marchandises	1 545		1 545	1 189
Avances et acomptes sur commandes	50 496		50 496	9 249
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	8 179 200	48 616	8 130 584	5 286 607
Autres	4 595 998		4 595 998	3 319 939
Valeurs mobilières de placement				
Valeurs mobilières de placement	24 716 505		24 716 505	27 462 533
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	11 326 679		11 326 679	17 737 604
Charges constatées d'avance	369 615		369 615	278 264
TOTAL II	49 489 066	48 616	49 440 450	54 513 568
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	184 886 076	62 652 817	122 233 259	121 412 450

Bilan Passif (€)

PASSIF	Exercice 2022	Exercice 2021
Fonds associatifs		
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	8 432 108	8 432 108
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	487 698	487 698
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou complémentaires		
Réserves pour projets de l'entité		
Autres réserves	53 399 546	53 234 265
<i>dont part des activités médico-sociales sous gestion contrôlées</i>	25 329 051	25 512 722
Report à nouveau	-2 222	1 829 675
<i>dont part des activités médico-sociales sous gestion contrôlées</i>	42 248	2 023 822
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-5 378 125	-1 666 615
<i>dont part des activités médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	- 6 237 511	-2 163 612
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	2 816 261	1 437 919
Provisions réglementées	5 304 763	5 381 860
TOTAL I	65 060 030	69 136 909
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés		
Fonds reportés liés aux legs et donations	3 014 953	3 118 552
Fonds dédiés		
Fonds dédiés	5 741 497	6 470 671
TOTAL II	8 756 450	9 589 223
Provisions		
Provisions pour risques	2 924 386	1 440 357
Provisions pour charges	2 157 467	2 066 919
TOTAL III	5 081 853	3 507 277
Dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	16 902 949	15 044 021
Emprunts et dettes financières divers	45 583	45 538
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 532	869
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 595 590	6 914 815
Dettes fiscales et sociales	16 163 634	13 918 061
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	966 630	811 250
Autres dettes	1 639 050	2 431 151
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	18 960	13 337
TOTAL IV	43 334 927	39 179 041
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	122 233 259	121 412 450

CALENDRIER ASSOCIATIF 2022

- 11 janvier - Entre Parent(hèse)s (Métropole aidante - Lyon 3)**
Temps de rencontre entre parents concernés par le handicap
- 25 janvier – Organisation d’une conférence de presse pour la revalorisation du secteur médico-social et social, en lien avec le Collectif Handicap 69 (Lyon 5)**
- 30 janvier - Ciné-ma différence “Le temps des secrets” (Cinéma Les Alizés - Bron)**
Séance de cinéma adaptée pour les personnes en situation de handicap, encadrée par des bénévoles
- 1^{er} février - Entre Parent(hèse)s (Métropole aidante - Lyon 3)**
- 3 février - Webinaire Vie intime, affective et sexuelle**
Organisé par la Commission Soins santé de l’Adapei 69
- 9 février - Webinaire de lancement de la démarche d’élaboration du Projet associatif 2023-2028**
- 8 mars - Entre Parent(hèse)s (Métropole aidante - Lyon 3)**
- 19 mars - Ciné-ma différence “Le chêne”**
- 28 mars - Webinaire de présentation de la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées**
- 31 mars - Élections des représentants de Conseil de la vie sociale (CVS)**
- 5 avril - Entre Parent(hèse)s (Métropole aidante - Lyon 3)**
- 8 avril - Formation auto-détermination à destination des familles (Siège de l’Adapei 69 - Lyon 3)**
- 10 avril - Bal costumé de l’Adapei 69 (Espace Mosaïque - Saint-Priest)**
Organisé par la Commission Animations festives
- 19 avril - Ciné-ma différence “Vaillante” (Cinéma Les Alizés - Bron)**
- 10 mai - Entre Parent(hèse)s (Métropole aidante - Lyon 3)**
- 21 mai - Ciné-ma différence “Les triplettes de Belleville” (Cinéma Les Alizés - Bron)**
- 1^{er} et 2 juin - Participation au Salon Handica (Eurexpo - Lyon)**
- 7 juin - Assemblée générale de l’Adapei 69 (Salle L’Ellipse - Sainte-Foy-lès-Lyon)**
- 14 juin - Entre Parent(hèse)s (Métropole aidante - Lyon 3)**
- 15 juin - Mobilisation inter-associative Ségur pour tous**
- 18 juin - Ciné-ma différence “La chance sourit à Madame Nikuko” (Cinéma Les Alizés - Bron)**
- 20 juin - 20 ans de La Passerelle du Sourire (Meyzieu)**
- 23 juin - Fest’IME, Festival des IME de l’Adapei 69 (Cirque Imagine - Vaulx en Velin)**
- 25 juin - Assemblée générale de l’AGHIB (Foyer Jodard - Thizy-les-Bourgs)**
Association de Gestion des instituts du haut-Beaujolais, affiliée à l’Adapei 69
- 25 juin - Repas estival des bénévoles (IME Les Primevères - Charly)**
- 5 juillet - Entre Parent(hèse)s (Métropole aidante - Lyon 3)**
- 13 septembre - Entre Parent(hèse)s (Métropole aidante - Lyon 3)**

27 septembre - Webinaire de sensibilisation pour les aidants

Comportements problèmes et évaluations

28 septembre - Mobilisation Ségur pour tous : Marche des métiers fantômes (Lyon)

1^{er} octobre - Cinéma Relax "Buzz l'éclair" (Cinéma Les Alizés - Bron)

2 octobre - Marche de l'Association Soleil au profit de la MAS Soleil (Soucieu-en-Jarrest)

3 au 9 octobre - Opération Brioches

Opération nationale de sensibilisation au handicap

11 octobre - Entre Parent(hèse)s (Métropole aidante - Lyon 3)

13 octobre - Réunions des représentants des familles aux CVS (Siège de l'Adapei 69 - Lyon 3)

18 octobre - Webinaire de sensibilisation pour les aidants

Identification et prise en charge de la douleur chez la personne en situation de handicap

20 octobre - Réunion des représentants des familles aux CVS (Siège de l'Adapei 69 - Lyon 3)

21 octobre - Formation auto-détermination (Siège de l'Adapei 69 - Lyon 3)

29 octobre - Soirée Choucroute de l'Adapei 69 (Tassin la Demi-Lune)

Organisée par la Commission Animations festives

15 novembre - Entre Parent(hèse)s (Métropole aidante - Lyon 3)

17 novembre - Journée DuoDay

Action de sensibilisation entre personnes en situation de handicap et salariés volontaires d'entreprises

19 novembre - Cinéma Relax "Belle et Sébastien » (Cinéma Les Alizés - Bron)

25 novembre - Soirée boîte de nuit de l'Adapei 69 (Salle La Ficelle - Lyon 4)

Une soirée « comme en boîte » imaginée et organisée par et pour des adultes accompagnés

28 novembre - Webinaire de sensibilisation pour les aidants

Les spécificités sensorielles des personnes en situation de handicap

29 novembre - Webinaire de sensibilisation pour les aidants

Communication améliorée et alternative

29 novembre - Atelier d'échange autour du Projet associatif (Foyer Jodard - Thizy-les-Bourgs)

Atelier familles, personnes accompagnées et professionnels

30 novembre - Conférence Patrimoine et protection juridique (CAMSP Saint-Priest)

Conférence à destination des aidants

Décembre - Campagne de Noël Adapei 69

2 décembre - Atelier d'échanges autour du Projet associatif (CAMSP Saint-Priest)

6 décembre - Webinaire de sensibilisation pour les aidants

Vie intime, affective et sexuelle des personnes en situation de handicap

13 décembre - Entre Parent(hèse)s (Métropole aidante - Lyon 3)

15 décembre - Webinaire de sensibilisation pour les aidants sur l'autodétermination

17 décembre - Participation aux Halles inclusives en lien avec OSEAT (Centre des Congrès de Lyon)

18 décembre Cinéma Relax "Enzo le croco" (Cinéma Les Alizés - Bron)

Merci à tous les bénévoles et partenaires qui ont contribué à la réalisation de nos actions

Aux membres du Conseil d'administration

Philippe ALAYSE, Michel ALLEX, Valérie BERARD, Aline BERNADAC, Jean-Claude DECOURT, Xavier DEMONET, Rafaële DUCHAMP, Rogelio DUPONT, Martine GAILLET-BRISEUX, Jean-Luc GAMBIEZ, Jean-Louis HELARY, Marie-Laurence MADIGNIER, Catherine MOREY, Marie-Noëlle OUDIN-ROLLET, Catherine PICARD, Laurence REGARD, Roland RENOULT, Jean-Claude RIVARD, Pascal TAVERNIER, Jean-Luc ZACHARIE

Aux représentants des associations affiliées au Conseil d'administration

Yvette CŒUR (AHML), Michel VERDIER (AGIHB)

Aux représentants des associations partenaires au Conseil d'administration

Nicole CLAUDAUD (Association Autisme 69), Annie-Laure GILLET (Trisomie 21 GEIST Rhône), Dominique VILA (Association SOLEIL)

Aux bénévoles de l'Action associative

Brigitte ALESSI, Rose ALCAZAR, Alexi ALCIERI, Nasira ALI MEHIDI, Pascale et Nicolas ALLEX, Jacqueline ANTHOUARD, Gilles et Aleth ARNAUD-CALLE, Christiane ASTIER, Joëlle et Patrick AUBERT, Christine AUROUX, Laurence AUTEUIL, Florian BEAURAIN, Lucien BERHAULT, Syméon BERNARD, Clémence BESLIN, Sandrine BEC, Marie-Pierre BELLEMIN-NOEL, Mohamed BENAZIZA, Marc BERNOUX, Cécile et Sindy BESSON, Pierre-Olivier BLANC, Patrick BLIAULT, Catherine BONET, Jonathan BONNASSIEUX, Isabel BORGES, Gabriel et Catherine BOUCAUD, Lydia BOUSSEKSOU, Rodolphe BOVE, Marine BRECHETAUD, Michel BRIFFARD, Maguy BUTILLON, Francisco BUXASSA, Jocelyne CABAUSSEL, Christine CAILMAIL, Chantal CALVARIO, Carlos Manuel CATARINO NUNES, Fernando CATARINO, Sandrine CATARINO, Xavier CHAPON, Marie-Claude CHAPPUIS, Laetitia CHATAIN, Martine CHATELAIN, Bernadette CHEBEL, Annyvonne et Louis CHENAVAZ, Chantal CHIORINO, Delphine CITHER, Chantal CLERC, Sylvie CLERC, Brigitte CONFORT, Cassandre COSTA, Annie COSTANTINI, Eric COTTIER, Françoise COURRIER, Christine COULON, Dominique DE BONIS, Armelle DE LA BARRE, Urbain DE MAUPEOU, Julie DE OLIVEIRA, Claire DANLOUP, Guenael DAUGUET PELE, Sylvie DAUPHIN, Patricia DAVID, Daniel DERBEY, Bernard et Brigitte DEJEAN, Jérôme DECHARRIERES, Lucie DEPLAUDE, Martine DESIGAUX, Marion DESJARDINS, Martine DESSAIGNE, Patrick DI TROCCHIO, Anthony DORAT, Raymonde DOMINIAC, Martine DROUET, Viviane DUBARRY, Guy DUBIE, Marie-Pierre DUMONTEL, Marie-Agnès DURAND, Christiane DUPERREY, Christel DUPONT, Damien DUPONT, Frédéric DUPONT, Ludovic DUPONT, Nathalie et Thierry DUPONT, Marie-Antoinette DUPRAZ, Marie-Agnès DURAND, Madeleine DUSSART, Gaëlle DUVALL, Hélène ESMIEUX, Marie-Claude ETALLAZ, Jean FARJOT, Cécilia FAYN, Véronique FAYOLLE, Jeanine FELIX, Yvette FERRIER, Estelle FIGON, Manon FORRAZ, Annick FERT, Sandrine FLACHERON, Sonia FLECK, Véronique FONTARNOU, Marie-Line FOUILLET, Lucienne FOURNEL, Christine FRASILE, Louis FRISON, Mallory FROMENT, Brian GAILLETON, Véronique et Patrice GALLIEN, Jean-Jacques GARAND, Fanny GARIN, Maguy et Robert GARIN, Gilles GUARRACINO, Nathalie GAY, Christophe et Florence GAYET, Daniëlle GENNARO, Isabelle GERBER, Dominique et Emma GERBES, Jeannine GILARDONE, Christine GIRAUD, Hélène GIRAUD, Liliane et Serge GIRAUD, Emir GOBIELIC, Frédéric GOMEZ, Claude GONON, Fatima GOUTALIER, Jacques GUILBERT, Isabelle GILLET, Olivier GRAND-REYNAUD, Valérie GRANGE-LOUP, Brian GAILLETON, Chérifa GUENADIZ, Manon GUEUR, Maguy GUERIN, Antoine GUICCIARDI, Jacques GUILBERT, Colette GUILLAUD, Bruno GUINAND, Nora HAMMOUCHE, Renée HASQUENOPH, Leïla HASSAINE, Saskia HELARY, Florent HENIN, Ulysse HENRIOT, Martine HERRICHE, Martine HERVIEU, Inès HIDALGO, Nicole et Roger HOCH, Paul HOLDNER, Sylviane HUCHET, Maxime HUMEZ, Elisabeth HUPAYS, Saourdine ISMAIL ALI, Dalila JAOUADI, Marie-Rose JARA, Pablo JURANDO, Mourad KHERACHI, Marie-Thérèse KUTA, Isabelle et Pierre LA BATIE, Bernadette LADOUS, Catherine LAPIERRE, Daniel LAFORET, Marie-Claude LAMARLE, Siham LAMRINI, Marie-Hélène LAPPE, Sylvie

REMERCIEMENTS

LASSAIGNE, Angèle LECHAUX, Catherine LAPIERRE, Daniel LATRECHE, Annie LAURENT, Michelle LAZREG BARAN, Charlotte LE GOUZOUQUE, Bruno LE MAIRE, Laurent LESIEUR, Jean-Jacques LUSSON, Claudine et Jean-Jacques LUSTIG, Noémie MARMET, Wenda MAAROUK, Jean-Samuel M'BO EYNOUX, Gérard MAGOUTIER, Leïla MAKRI, Ghislaine MANGEOT, MARRERO Marie, Ginette et Aimé MARQUET, Marie-Claire MARTELET, Françoise MATHELIN, Chantal MERCIER, Amina MERGHEM, Renée MERIAUX, Philippe MESNY, Marie-Claude MEZZAPELLE, Odile MIGNOT, Guy MOLLARET, Jean-Yves MOUSSE, Madeleine NARDONE-RIAS, Laure NENY, Nicole NOËL, Guy ONGARO, Jean-Paul OUDIN, Maanam OUJJA, Claude PACAUD, Dominique PAILLARDET, Nolann PEREZ-CELARIER, Monique et Marius PERRETON, Hellali PENANGUER, Laurence PERMEZEL, Catherine PERONNET, Maxence PERRET, Roger PEYCELON, Isabelle PICHERIT-NOEL, Dominique PICAL, Joseph et Héléne PIGNAL, Michel PIZOT, Marie-Claire PONCET, Laetitia PONS, Géraud POUGET, Monique PUERTO, André POULARD, Evelyne PRIEUX, Clémentine QUATREVILLE, Maxence QUIROS, Amir RAHALI, Martine et Michel RALLET, Chantal RAVICHON, Camille RENARD, Cécile RIMBAUD, Marie-Hélène et Gilles REVOL, Elizabeth RIVARD, Odette RIVOIRE, Marie-Claude ROBERT, Marie-Claire ROBIN, Juliana ROCHE, Odile ROLLAND, Pascal ROLLET, Colette ROQUETTE, Isabelle ROS, Lucille ROTIEL, Daniel ROUX, Marie-France ROUDIL, Jean RUBIO, Laetitia RUET, Idriss SADOON, Marion SALEMBIER, Gisèle SALVAIRE, Anne SANLAVILLE, Catherine SAVIOUX, Marine et Myriam SEPREZ, Ekaterina SHASHKOV, Joséphine SCIANDRA, Nicolas SCHMITT, Maryse SCHULTEISS, Léard SHEHU, Eric SURGET, Patricia et Martine TARADOUX-NAFTI, Cécile TAVERNIER, Moulkheir TERIR, Benoît et Héléne TESSE, Cécile THENOZ, Chantal THIBAUD, Madeleine, Rachelle et Romane TISSOT, Romane TISSOT, Tetiani TOUNTOUNJI, Josiane TOURDES, Sylviane TOURRE, Christian TOURNIER, Manuel TRIAES, Sébastien TRINQUET, Katrin URBAN, Suzanne VALENTIN, Christine VENET-LETREN, Hana VALLARD, Jean-Vital VALLET, Logan VAIZAN, Charlotte VAYSSIERE, Elise VIALETTE, Marie VIDAL, Cassandra VIDEIRA, Estelle et Pedro VIDEIRA, Meggan VIDEIRA, Noémie VIENNOT, Marie VIGNERON FRAISSE, Daniel VIGOUREUX, Carole VINCENT, Evelyne ZAKOIAN

Merci également aux partenaires qui ont soutenu notre action en 2021

ACSP AKKA, APICIL, Aven, Banque Populaire Auvergne Rhône-Alpes, BNP Paribas, CCAH, Cegid, CAF du Rhône, Chèque déjeuner, Fondation Caisse d'Épargne Rhône-Alpes, Sodexo, Restalliance, GFortuna, Comité départemental de rugby, Groupe financier Azolette, Keller Williams Lyon, Kelsociété, Lalanne Berdouticq, MMA, Groupe OFA Attestation Légale, Office des Sports, OL Fondation, Pharmacie des Pierres Dorées, Roche, Rotary Club Lyon Sud, Rotary Acrodi, Techforgood France, Carrefour Market Monplaisir, Carrefour Francheville, Université Claude Bernard Lyon I UCBL et le CLE Centre de loisirs Educatifs du Domaine Scientifique de la Doua ainsi que les municipalités de Cailloux-sur-Fontaine, Caluire-et-Cuire, Champagne au Mont d'Or, Chaponnay, Charbonnières-Les-Bains, Charly, Chassieu, Chatillon d'Azergues, Coise, Collonges au Mont d'Or, Colombier Saugnieu, Condrieu, Corbas, Dardilly, Ecully, Fleurie-en-Beaujolais, Fontaines-sur-Saône, Francheville, Genas, Genay, Givors, Jonage, Jons, Lamure-sur-Azergues, La La Ville de Lyon, Loire-sur-Rhône, Marennes, Meyzieu, Miribel, Deux-Grosnes, Montagny, Poleymieux-au-Mont-d'Or, Val d'Oingt Beaujolais Pierres Dorées, Rillieux-la-Pape, Rochetaillée-sur-Saône, Rognaix, Saint-Bonnet-de-Mure, Saint-Igny-de-Vers, Saint-Laurent-de-Chamousset, Saint-Laurent-de-Mure, Saint Marcel L'Eclaire, Sainte-Foy-lès-Lyon, Sathonay-Camp, Savigny, Solaize, Taluyers, Tarare, Unapei (projet Essentiel), Vaugneray, Vénissieux, Villeurbanne, Vourles

Aux particuliers qui nous ont aidés par leurs dons et legs

Aux nombreuses entreprises qui nous font confiance en nous versant chaque année leur taxe d'apprentissage

Aux partenaires institutionnels pour leur soutien et la qualité de nos relations

ARS (Agence régionale de santé) Auvergne-Rhône-Alpes, Conseil départemental du Rhône, Métropole de Lyon, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) Rhône.

NOS SERVICES ET ÉTABLISSEMENTS

POLE ENFANCE, SCOLARISATION ET PROFESSIONNALISATION

CAMSP Champvert

69005 Lyon

CAMSP Saint-Priest

69800 Saint-Priest

SESSAD Alliance

69005 Lyon

SESSAD « Accueil de jour »

Joséphine Baker

69800 Saint-Priest

IME / IMPro / SESSAD Le Bouquet

69009 Lyon

IME / IMPro Les Coquelicots

69330 Meyzieu

IME / SESSAD L'Espérelle

69300 Caluire-et-Cuire

IME / IMPro L'Oiseau Blanc

EMAS de Décines-Meyzieu

69150 Décines-Charpieu

IME / IMPro / SESSAD Perce Neige

EMAS de Tarare

69240 Thizy-les-Bourgs

IME de transition Pierre de Lune

EMAS de Saint-Pierre de Chandieu

69800 Saint Priest

IME / IMPro Les Primevères

69390 Charly

PÔLE HABITAT ET VIE SOCIALE

AJ Corne à Vent

69200 Vénissieux

FV / FH L'Étape

69200 Vénissieux

FV La Gaiété / AJ La Roche Bâtie

69550 Amplepuis

FV / AJ / SAVS La Goutte d'Or

69610 Meys

FH Le Grand Large

69150 Décines-Charpieu

FV / FH Henri Thomas

69500 Bron

FH Jodard

69240 Thizy-les-Bourgs

DC Les Madeleines

69240 Thizy-les-Bourgs

SAVS L'Équilibre

69240 Thizy-les-Bourgs

FV L'Orée des Balmes / AJ Les Embruns

69110 Sainte-Foy-lès-Lyon

AJ Parilly

69200 Vénissieux

FV La Platière

69240 Thizy-les-Bourgs

DC Plurielle / SAVS Pluriel

69160 Tassin la Demi-Lune

FH / FV / DC / SAVS Santy

69008 Lyon

FV / AJ Les Tournesols

69780 Toussieu

FV / FH Le Verger

69300 Caluire-et-Cuire

NOS SERVICES ET ÉTABLISSEMENTS

PÔLE TRAVAIL ET INSERTION

Esat Bellevue

69240 Thizy-les-Bourgs

Esat Jacques Chavent

69007 Lyon

Esat La Courbaisse

69008 Lyon

Esat Léon Fontaine

69120 Vaulx-en-Velin

Esat La Goutte d'Or

69610 Meys

Esat Louis Jaffrin

69440 Mornant

EA Artibois

69120 Vaulx-en-Velin

EA Papyrus

69008 Lyon

EA Bellevue

69240 Thizy-les-Bourgs

PÔLE ACCOMPAGNEMENT MÉDICALISÉ

AJM Horizon

69780 Toussieu

AJM L'Ombelle

69110 Sainte-Foy-lès-Lyon

AJM Les Grisemottes / EAM Le Fontalet

69860 Deux-Grosnes

EAM La Gaieté

69550 Amplepuis

EAM L'Orée des Balmes

69110 Sainte-Foy-lès-Lyon

EAM Les Tournesols

69780 Toussieu

AJM / EAM La Rose des Sables

69620 Val d'Oingt

AJM / MAS Jolane

69330 Meyzieu

AJM / MAS Paul Mercier

69005 Lyon

AJM / MAS Soleil

69510 Soucieu-en-Jarrest

- AFEST** > Action de formation en situation de travail
- ARS** > Agence régionale de santé
- BGES** > Bilan de gaz à effet de serre
- CAA** > Communication alternative et améliorée
- CPOM** > Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens
- Jeunes sous amendement CRETON** > Jeunes de plus de 20 ans maintenus en établissements pour enfants faute de places en secteur adulte
- CSE** > Conseil social et économique
- CVS** > Conseil de la vie sociale
- DIME** > Dispositif médico-éducatif (Dispositif IME)
- DITEP** > Dispositif ITEP (Institut thérapeutique, éducatif et pédagogique)
- DUERP** > Document unique d'évaluation des risques professionnels
- DUI** > Dossier unique informatisé
- EMAS** > Equipe mobile d'appui à la scolarisation
- ENI** > Extension non-importante
- ESMS** > Établissement et service médico-social
- FALC** > Facile à lire et à comprendre
- GED-Di** > Grille d'évaluation de la douleur
- HAS** > Haute autorité de santé
- MDMPH** > Maison départementale et métropolitaine des personnes handicapées
- PCA** > Plateforme compétences et apprentissages
- QVCT** > Qualité de vie et des conditions de travail
- RAE** > Reconnaissance des acquis de l'expérience
- RSO** > Responsabilité sociétale des organisations
- Pictogramme S3A** > Symbole d'accueil, d'accompagnement et d'accessibilité
- SERVICE CONNECT** > Service d'accompagnement des travailleurs vers le milieu ordinaire et appui aux entreprises
- SI** > Systèmes d'information
- SIRH** > Système d'information des ressources humaines
- TND** > Troubles du neuro-développement
- TSA** > Troubles du spectre de l'autisme
- UEE** > Unité d'enseignement externalisée
- VIAS** > Vie intime, affective et sexuelle



Adapei 69

MÉTROPOLE DE LYON ET RHÔNE

75 cours Albert Thomas
69447 LYON CEDEX 03

T. 04 72 76 08 88 | www.adapei69.fr